



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2016
DE LA
POLICE GRAND-DUCALE**

1	INTRODUCTION	4
2	LES STATISTIQUES POLICIÈRES	5
2.1	La délinquance	5
2.1.1	Les types de délinquance	6
2.1.2	Les grandes catégories d'infractions	6
2.1.2.1	Les infractions contre les biens	7
2.1.2.2	Les infractions contre les personnes	11
2.1.2.3	Divers	14
2.1.3	Le taux d'élucidation	15
2.1.4	Les auteurs et les victimes	16
2.1.4.1	Les auteurs	16
2.1.4.2	Les victimes	17
2.1.5	La délinquance juvénile	18
2.1.6	La violence domestique	20
2.2	Analyse statistique des documents	21
3	LES ACTIVITÉS POLICIÈRES	22
3.1	La police judiciaire	22
3.2	La police administrative	23
3.2.1	La prévention	23
3.2.2	Les comités de prévention	24
3.2.3	Le VISUPOL	24
3.2.4	Les opérations	24
3.2.4.1	Maintien de l'ordre	24
3.2.4.2	Les courses	24
3.2.4.3	Les visites officielles et réunions internationales	24
3.2.4.4	La police de la circulation	24
3.2.4.5	La spatialisation des accidents	26
3.2.5	Les missions de soutien	27
3.2.5.1	La Cour Grand-Ducale	27
3.2.5.2	La Chambre des Députés et les tribunaux	27
3.2.5.3	Le transport de détenus / de fonds	28
3.2.5.4	Les points sensibles	28
3.2.5.5	L'hélicoptère de police	28
3.2.5.6	Les maîtres-chiens	28
3.2.5.7	La police des étrangers	29
4	LA COMMUNICATION	29
4.1	Le « ChangeNet » : La réforme à la « Une »	29
4.2	Le « PoNet » : travailler en connaissance de cause	29
4.3	Le portail Internet : www.police.lu	29
4.4	Les médias sociaux : l'aventure continue	30
4.5	La presse : un compagnon de route 24/7	30
4.6	Les relations publiques : le recrutement en point de mire	30
4.7	La production audio-visuelle	30
4.8	Les projets	31
5	LA COOPÉRATION POLICIÈRE	31
5.1	L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice	31
5.2	La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes	33
5.2.1	Les opérations pour le maintien de la paix	33
5.2.2	Les missions FRONTEX	33
5.2.3	Le traité Benelux / Hazeldonk	33
5.2.4	Le Traité de Prüm	34
5.2.5	Le Centre de coopération policière et douanière	35
5.2.6	Schengen	36
5.2.7	Europol	37
5.2.8	OIPC – Interpol	37
5.3	Réunions et voyages à l'étranger	38
6	LES RESSOURCES HUMAINES	38
6.1	Le personnel à statut policier	38
6.1.1	Le cadre supérieur	38
6.1.2	Le cadre des inspecteurs	39
6.1.3	Le cadre des brigadiers	39
6.1.4	Le personnel à statut civil	40
6.2	Les effectifs de la Police au 01.01.2017	40
6.3	Les accidents de service	41

6.4	La formation	41
6.4.1	Le cadre supérieur	41
6.4.1.1	La formation de base	41
6.4.1.2	La formation continue	41
6.4.2	Les inspecteurs et les brigadiers	41
6.4.2.1	Les formations particulières dispensées par les centres nationaux	41
6.4.2.2	La formation continue	43
6.4.2.3	La formation de promotion	43
6.4.2.4	La formation spéciale	44
6.4.2.5	Les conférences / les séminaires.....	45
6.4.2.6	Les activités de partenariat	45
6.4.2.7	La formation spéciale à l'étranger	46
6.5	Les activités sportives	46
7	L'INFORMATIQUE	46
8	LE BUDGET, LES ÉQUIPEMENTS ET LA LOGISTIQUE	47
8.1	L'évolution budgétaire 2012 – 2016	47
8.2	La ventilation du budget de la Police Grand-Ducale pour l'année 2016	48
8.3	Les équipements et la logistique	49
8.3.1	Le parc automobile.....	49
8.3.2	Les immeubles	49
8.3.2.1	Projets réalisés.....	49
8.3.2.2	Projets en cours	49
8.3.2.3	Projets futurs	50

1 Introduction

L'année 2016, année du lancement concret de la réforme de la Police sur base du Leitbild et de l'audit réalisés en 2014 et en 2015, est marquée par le dépôt du projet de loi 7045, au 31 août à la Chambre des Députés. En attendant le vote définitif en plénière, la procédure est désormais en cours.

La nouvelle vision de la Police (« Une Police à votre service, disponible et responsable face aux phénomènes sociétaux »), développée au cours de l'année écoulée, est à la base de toutes les réflexions et démarches en rapport avec la réforme.

Les préparations vont bon train avec les conclusions des groupes de travail, la mise en place de différents groupes d'experts, les premières formations et les mécanismes d'information interne en vue de l'implémentation définitive du projet, une fois qu'il sera voté.

Au-delà, certaines réalisations concrètes ont vu le jour, comme le premier commissariat de Police de la nouvelle génération à Schifflange (« Porte du Sud ») qui a ouvert ses portes en fin d'année. Il s'agit d'une fusion des commissariats de Schifflange et de Mondercange. Dans la foulée, d'autres projets-pilotes ont été lancés sous la forme de communautés de commissariats.

D'autre part, l'impact des nouvelles dispositions retenues dans la réforme du statut du fonctionnaire (mise en œuvre du système de gestion par objectifs) est palpable. Les premières formations concernant l'entretien individuel ont débuté et la mise au point des fiches de poste a été entamé dès juin 2016.

Du point de vue opérationnel, les défis ne manquent pas. La situation sécuritaire internationale qui ne s'est guère détendue continue d'impacter sur le Grand-Duché. Toutefois le niveau d'alerte « Vigilnat » n'a pas changé par rapport à l'année 2015, tout comme les dispositifs afférents des forces de l'ordre. La vigilance reste à l'ordre du jour.

L'effort gouvernemental de recrutement au profit de la Police marque ses effets positifs et pour 2017 d'importants renforts policiers nets sont en vue. D'autre part le recrutement en personnel civil est lui aussi en progression. Malheureusement ces efforts se voient dilués par l'apparition de nouvelles tâches (radars automatiques, PNR, ...) respectivement par des accroissements de travail sensibles dans certains domaines existants (police des étrangers, vérification de documents, ...).

Du point de vue des ressources humaines, la Police est donc de mieux en mieux préparée pour faire face à la délinquance. Ainsi, en dépit des circonstances externes défavorables susmentionnées, la Police s'est bien acquittée de sa tâche. Le nombre de faits délinquants traités est en recul de 4,5%. Ce phénomène est confirmé notamment pour les cambriolages qui eux baissent de 11,2%. Dans ce contexte, les nombreuses opérations policières de lutte contre les cambriolages ont porté leurs fruits.

En parallèle, le nombre des arrestations augmente, tant pour les cambriolages que pour les affaires de stupéfiants.

Le lancement en début d'année du système de contrôle et de sanction automatisés des vitesses excessives au niveau de la circulation routière a eu un impact indéniable sur la charge de travail de la Police. Un nouveau service composé de personnel policier et civil, mis en place pour le suivi des résultats de contrôle positifs, fait désormais partie des structures de la Police.

2016 fut une année très chargée pour la Police. Il n'en sera probablement pas autrement pour 2017. Mais, grâce aux nouveaux textes proposés dans le projet de loi, notamment en matière de police administrative, la Police sera prête à affronter de nouveaux défis qui ne manqueront pas.

2 Les statistiques policières

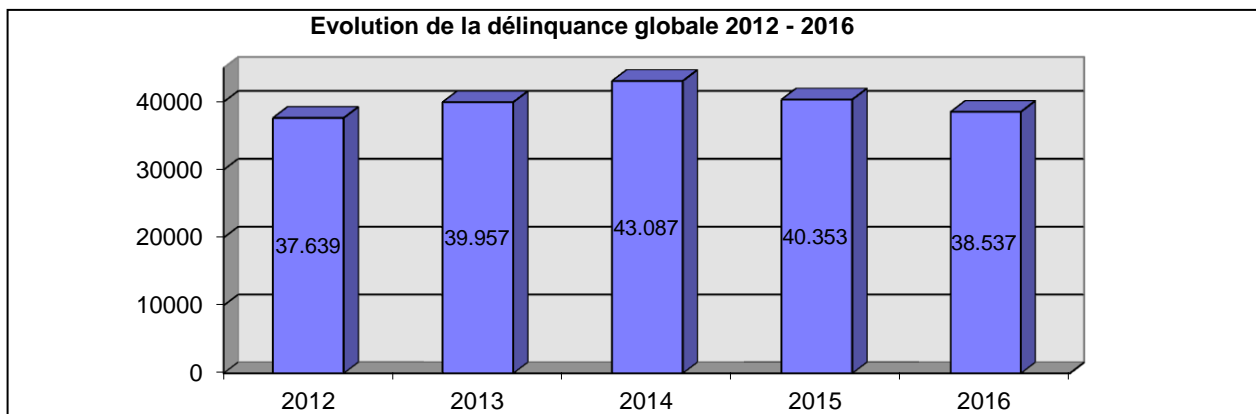
Analyse statistique de la délinquance

Les statistiques pour l'année 2016 comprennent les données de tous les services opérationnels de la Police et représentent l'activité policière dans les divers domaines de la délinquance.

Les chiffres en matière de circulation routière (délits de fuite, ivresse au volant et refus alcotest) ne figurent pas dans le chapitre « La délinquance ».

Les chiffres sont recueillis sur base des données constatées au 1^{er} février de l'année suivante.

2.1 La délinquance



LES GRANDES TENDANCES

L'évolution générale des affaires constatées par la Police Grand-Ducale se présente par une diminution par rapport à l'année 2015:

- d'une part, 1.816 faits ont été enregistrés en moins, ce qui représente une diminution de 4,50% par rapport à l'année 2015;
- d'autre part, il faut noter que le taux de criminalité sur 100.000 habitants, connaît une baisse pour l'année 2016 de 480 faits par rapport à l'année 2015. On constate 7.168 faits sur 100.000 habitants en 2015 par rapport à 6.688 en 2016, ce qui représente une baisse de l'ordre de 6,70%.

Une analyse plus détaillée montre pourtant qu'il existe des variations considérables dans les domaines suivants :

Nous remarquons une hausse

- des diffamations/calomnies/injures (+145 faits = + 8,46%)
- des affaires de **trafic** de stupéfiants (+71 faits = +34,98%)
- des atteintes aux mœurs (+42 faits = +14,59%)
- de l'ivresse publique (+291 faits = +51,14%)

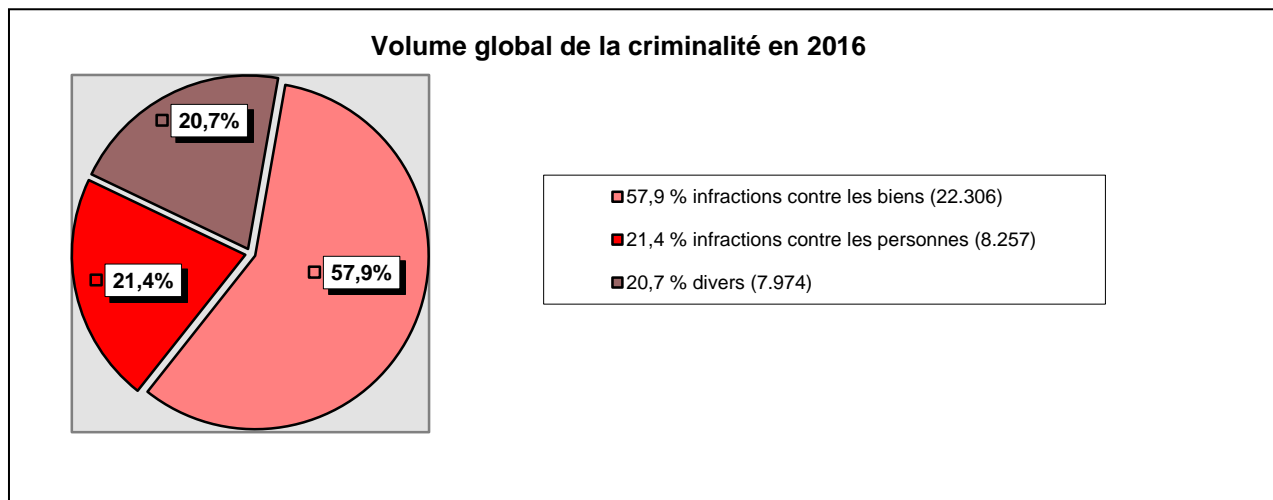
Mais nous constatons d'autre part une baisse, notamment

- des cambriolages (-403 faits = -11,17 %)
- des escroqueries/tromperies (-279 faits = -22%)
- des vols avec violences (-95 faits = -17,15%)

Notons que suite aux changements de législation, le fait de faire le plein de carburant sans payer ne tombe plus sous 'grivèlerie d'essence' mais constitue maintenant un vol simple. Ceci explique la baisse des grivèleries (-720 faits = -58,16%) ainsi que la hausse des vols simples (+644 faits = +9,76%).

2.1.1 Les types de délinquance

Afin de permettre une meilleure analyse de la délinquance, la ventilation des affaires est effectuée suivant les grandes catégories des infractions suivantes.



Type d'infractions	2012	2013	2014	2015	2016
Infractions contre les biens	22.806	24.213	25.545	23.561	22.306
Infractions contre les personnes	8.138	8.233	8.935	8.355	8.257
Divers	6.695	7.511	8.607	8.437	7.974
Total:	37.639	39.957	43.087	40.353	38.537

La grande catégorie des « infractions contre les biens » avec 57,9% représente la majorité des affaires et elle dépasse largement les autres catégories. Elle diminue en chiffre absolu de 1.255 faits par rapport à 2015, soit -5,33%. Toutefois en pourcentage par rapport aux autres infractions elle reste quasi au même niveau que 2015 (58,4%). Cette grande catégorie d'infractions représente en majeure partie les vols.

La catégorie des « infractions contre les personnes » avec 21,4% regroupe les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes. Le nombre d'infractions est resté quasi stable avec une légère diminution de 98 infractions, soit -1,17% par rapport à 2015.

La catégorie « divers » représentant 20,7% de la criminalité, regroupe toutes les infractions non répertoriées dans les deux grandes catégories énoncées ci-avant. Plus que la moitié (67,18%) de ces affaires sont des infractions constatées pour stupéfiants, cabaretage, tapages nocturnes et ivresse publique. Par rapport à 2015, la catégorie « divers » a connu une légère baisse de 463 faits, soit -5,49%. Toutefois les infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, telles qu'infractions contre l'environnement, chasse, pêche, contrôle des vivres, hébergement, travaux clandestins, etc. y sont aussi répertoriées.

2.1.2 Les grandes catégories d'infractions

Le tableau suivant montre l'évolution de la délinquance par grandes catégories d'infractions avec une subdivision en groupes de catégories. Les chiffres avec le détail de ces groupes de catégories, ainsi que leur composition, sont affichés aux pages suivantes.

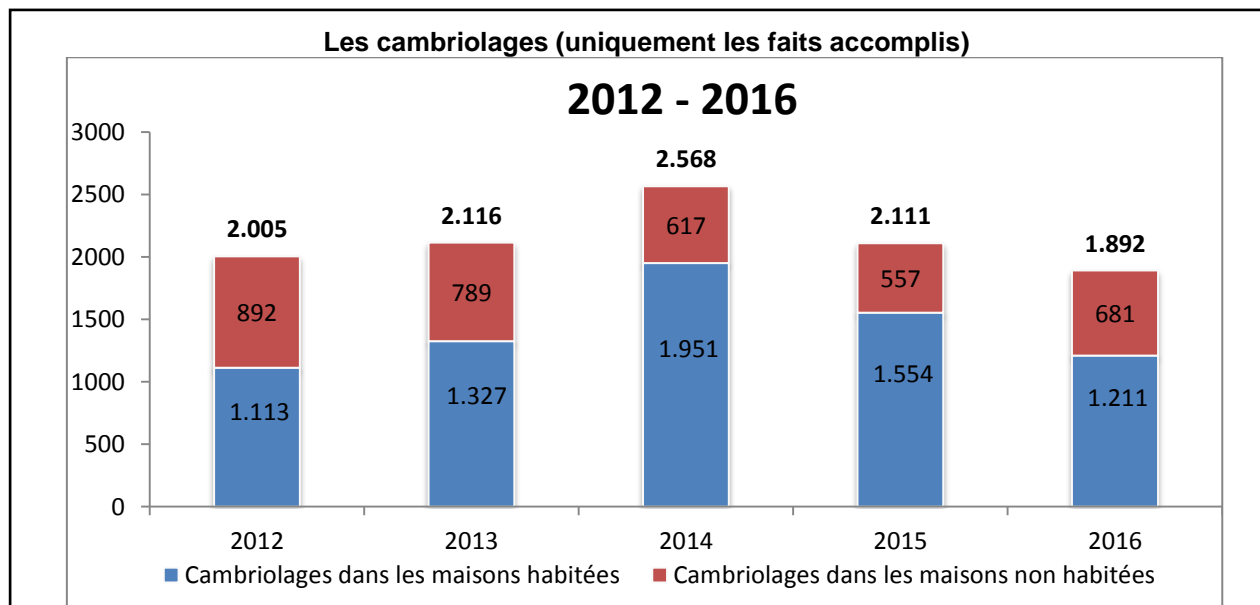
(Les valeurs maximales sont soulignées et en gras.)

Groupes de catégories (avec tentative)	2012	2013	2014	2015	2016
Infractions contre les biens	22.806	24.213	<u>25.545</u>	23.561	22.306
cambriolages	3.163	3.399	<u>4.368</u>	3.608	3.205
vols liés aux véhicules	2.111	2.392	<u>2.428</u>	2.182	1.903
autres vols	9.243	<u>10.334</u>	10.259	9.293	10.043
affaires de vandalisme	<u>5.290</u>	4.833	4.906	4.630	4.426
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité volés exclus)	215	225	252	263	<u>285</u>
autres infractions contre les biens	2.267	2.456	2.725	<u>3.051</u>	1.995
vols avec violences ¹	527	582	<u>615</u>	554	459
Infractions contre les personnes	8.138	8.233	<u>8.935</u>	8.355	8.257
violences envers les personnes	3.617	3.658	<u>4.070</u>	3.899	3.795
atteintes aux mœurs	322	316	<u>362</u>	288	330
menaces	1.557	1.598	<u>1.677</u>	1.595	1.477
diffamations/calomnies/injures	1.694	1.704	1.812	1.714	<u>1.859</u>
discriminations raciales	30	29	<u>43</u>	29	21
protection de la vie privée (incommoder par téléphone)	522	538	<u>556</u>	485	427
autres infractions contre les personnes	396	390	<u>415</u>	345	348
Divers	6.695	7.511	<u>8.607</u>	8.437	7.974
affaires de stupéfiants	2.583	3.222	4.190	<u>4.675</u>	3.981
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	335	363	472	<u>510</u>	351
délits contre l'environnement	186	206	214	<u>237</u>	185
ivresse publique	554	584	590	569	<u>860</u>
autres infractions	3.037	3.136	<u>3.141</u>	2.446	2.597
Grand Total:	37.639	39.957	<u>43.087</u>	40.353	38.537

2.1.2.1 Les infractions contre les biens

Les infractions contre les biens en 2016 affichent une diminution de -5,33%. Cette catégorie représente 57,9% de toutes les infractions. Il est à noter que 8,9% (1.993 faits) des infractions contre les biens sont des tentatives.

Les infractions contre les biens représentent notamment :



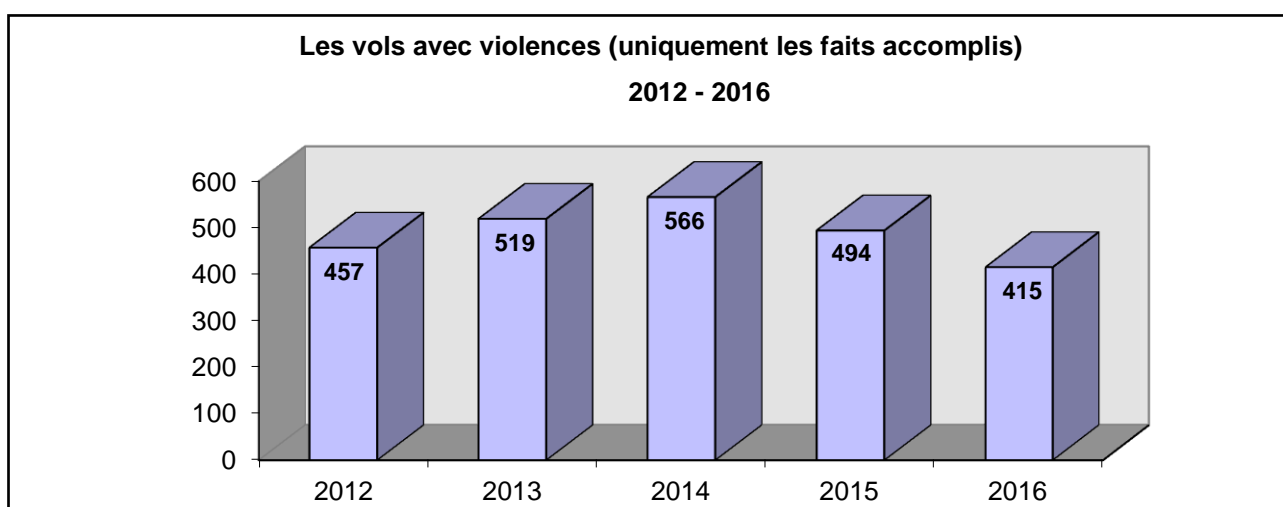
¹ Dans les vols avec violences sont en outre inclus 10 vols de véhicule avec violences qui sont également énumérés sous vols liés aux véhicules. Mais les chiffres totaux ne reprennent ces infractions qu'une seule fois. Ceci est valable pour tous les tableaux affichant les vols avec violences.

Le tableau des cambriolages accomplis montre une baisse de 219 faits en 2016 par rapport à l'année précédente, ce qui équivaut à -10,37%. Il s'agit de vols commis par effraction, escalade ou à l'aide de fausses clefs dans les maisons. (Le graphique ci-devant affiche uniquement les faits accomplis, sans les tentatives.)

Voici le détail des cambriolages (avec tentatives).

Groupes de catégories	affaires en 2016		
	total	accomplis	tentatives
Cambriolages	3.205	1.892	1.313
cambriolages dans maisons habitées	2.123	1.211	912
cambriolages dans maisons non-habitées	1.082	681	401

Considérant les cambriolages avec tentatives incluses, nous notons **une baisse de 403 faits (-11,2%) par rapport à l'année précédente** (3.608 en 2015 et 3.205 en 2016). **Les cambriolages dans les maisons habitées ont diminué de 573 faits, équivalant à -21,25%, par rapport à l'année précédente même si les cambriolages dans les maisons non habitées ont augmenté de 170 faits équivalant à 18,64%. Plus d'un tiers (40,97%) des cambriolages en 2016 étaient des tentatives.**



Par rapport à l'année 2015, une baisse de 79 affaires, soit -16%, peut être constatée. Le graphique représente seulement les faits accomplis. L'évolution depuis 2012 montre un accroissement permanent avec un pic en 2014, pour retomber en 2016 en-dessous du nombre des faits de l'année 2012.

Cette catégorie d'infractions comprend tous les vols avec violences, que ces violences soient exercées avec ou sans armes. Y sont également inclus les holdups, affaires où la victime était une personne morale, tels que les instituts bancaires, transporteurs de fonds, bijouteries, stations d'essence, etc.

Le tableau ci-dessous affiche la répartition des vols avec violences avec ou sans armes.

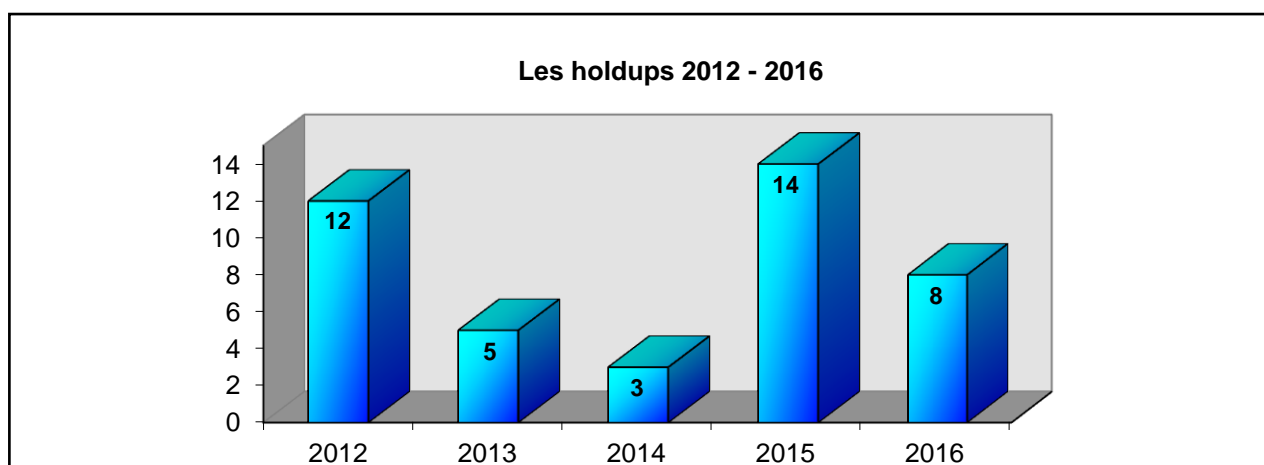
Groupes de catégories	affaires en 2016		
	total	accomplis	tentatives
Vols avec violences	459	415	44
vols avec violences sans armes	411	378	33
vols avec violences avec armes	48	37	11

Dans les vols avec violences sont aussi inclus 10 vols de véhicules avec violences.

Notons que par rapport à 2015:

- les vols avec violences sans armes affichent une baisse de 58 faits, ce qui équivaut à une diminution de -12,37% par rapport à 2015 (469 en 2015 et 411 en 2016 [avec tentatives])
- les vols avec violences avec armes affichent une baisse importante de 37 faits, ce qui équivaut à -43,53% par rapport à 2015 (85 en 2015 et 48 en 2016 [avec tentatives]).

L'évolution des holdups (attaques à main armée) contre des **instituts bancaires, des transporteurs de fonds et des commerces** est représentée dans le tableau suivant (seulement les faits accomplis):



Depuis 2005 inclus, aucun holdup accompli n'a été enregistré contre des instituts bancaires ou des transporteurs de fonds.

Les holdups sur les commerces (librairies, magasins d'alimentation/self-service, bijouteries...) et les stations d'essence ont diminué par rapport à l'année 2015. Notons toutefois que les chiffres sont heureusement très petits et ne se prêtent pas nécessairement à une comparaison statistique.

Notons dans ce contexte que les cibles sont les :

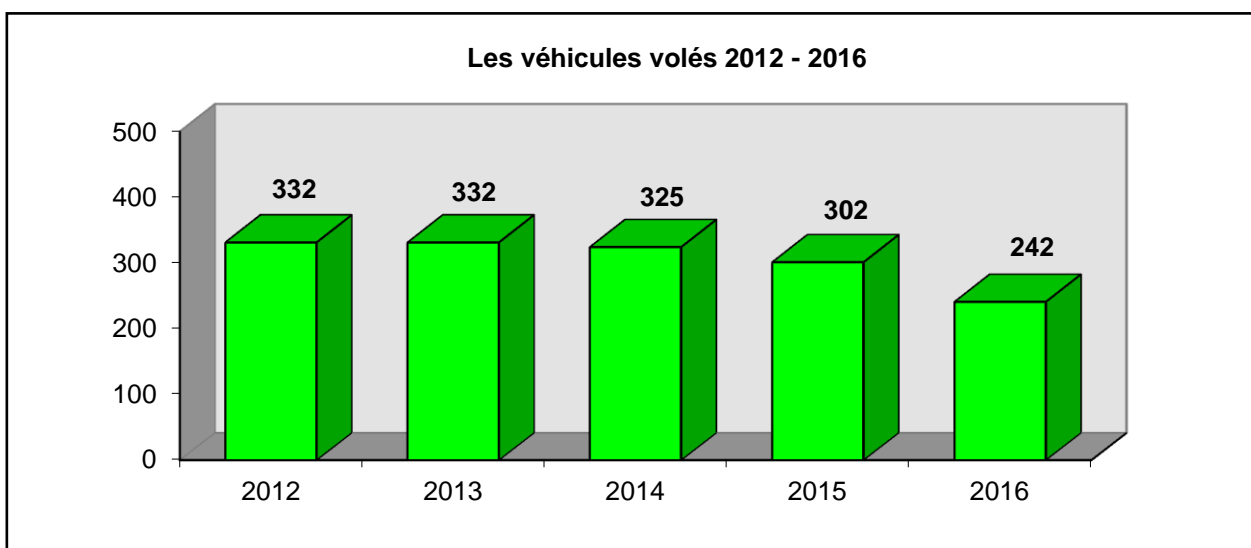
- stations d'essence (2 en 2016, 3 en 2015, 1 en 2014, 1 en 2013 et 4 en 2012)
- commerces et établissements (6 en 2016, 9 en 2015, 2 en 2014, 4 en 2013 et 8 en 2012) (uniquement les faits accomplis).

Les vols liés aux véhicules

Les vols dans les véhicules et les vols d'accessoires de véhicules représentent avec **74,9%** la plus grande part de cette catégorie. **Les vols liés aux véhicules affichent une diminution de 279 faits par rapport à 2015, soit de -12,79%** (2.182 en 2015 et 1.903 en 2016 [avec tentatives]).

Groupes de catégories	affaires en 2016		
	total	accomplis	tentatives
Vols liés aux véhicules	1.903	1.589	314
vols de véhicules	278	242	36
vols de véhicules avec violences et menaces	7	5	2
vols de véhicules avec violences et armes	3	1	2
vols dans véhicules ou d'accessoires	1.426	1.155	271
vols de vélos	189	186	3

Le graphique ci-dessous affiche le nombre de véhicules volés (tentatives non incluses).



La coopération policière internationale, dont notamment le Système d'Information SCHENGEN, et le progrès technique des systèmes de protection du type «système antivol » ont permis d'endiguer ce fléau.

Depuis 2012 le nombre de faits diminue légèrement d'année en année. Notons que 4 véhicules ont été volés sous menaces d'armes ou de violences selon les méthodes détaillées ci-après : On enregistre en 2016 4 **Car-Jacking** (9 en 2015, 7 en 2014, 5 en 2013 et 6 en 2012) (véhicules volés sur la voie/lieu public ou même terrain privé) et 0 **Home-Jacking** (2 en 2015, 0 en 2014, 1 en 2013 et 0 en 2012) (après intrusion dans une habitation).

Pour les **Vols Garage**, on constate 12 **véhicules volés** en 2016 (8 en 2015, 10 en 2014, 9 en 2013, et 6 en 2012). Dans ces cas les auteurs ne font pas usage d'armes, de violences ou de menaces, mais ils volent les clés du véhicule après intrusion dans une habitation pour s'emparer du véhicule.

En 2016, un peu plus d'un tiers de tous les véhicules (39,8% de 242) ont été volés dans le canton de Luxembourg et un tiers (31,1%) dans le canton d'Esch-sur-Alzette.

130 véhicules, soit 53,7% des voitures volées en 2016 ont été retrouvés, dont 66,9% au Grand-Duché, 10,0% en France, 8,5% en Allemagne et 14,6% dans d'autres pays.

Un grand nombre de véhicules (41,5%) est retrouvé endéans les 3 jours et 33,8% entre quatre jours et un mois.

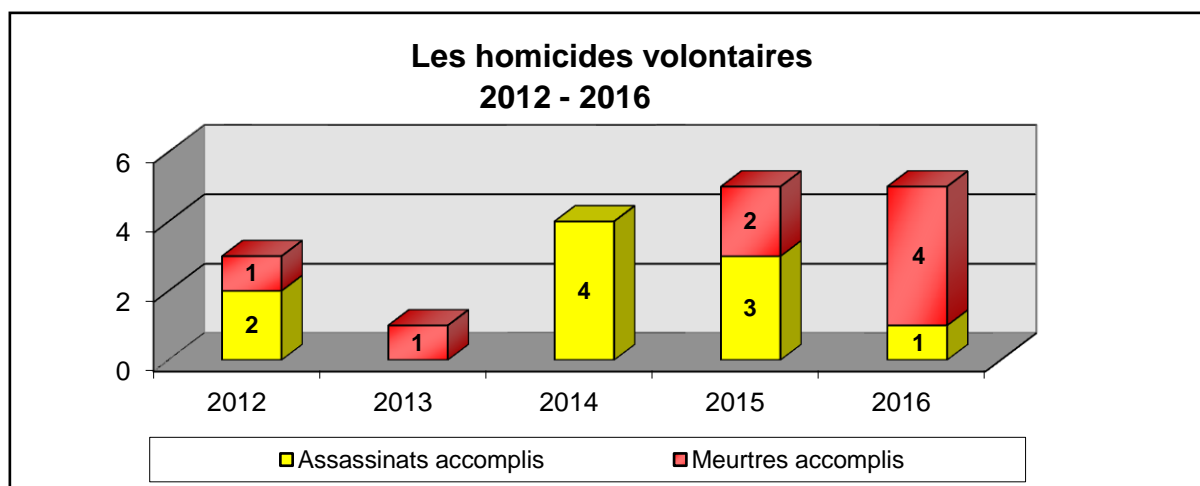
Autres infractions contre les biens / propriétés

Groupes de catégories (avec tentatives)	2012	2013	2014	2015	2016
Autres vols	9.243	10.334	10.259	9.293	10.043
vols domestiques	208	227	195	204	188
vols à l'étalage	1.180	1.271	1.189	1.149	1.231
vols à la tire	837	843	693	520	480
vols simples	6.549	7.255	7.302	6.598	7.242
recels	77	106	102	100	89
autres (vols à fausses clefs etc.)	392	632	778	722	813
Affaires de vandalisme	5.290	4.833	4.906	4.630	4.426
dégradations	3.938	3.672	3.722	3.463	3.355
destructions	722	605	744	646	624
incendies	108	105	110	107	84
graffitis	304	251	160	202	220
violations de sépulture	6	8	7	2	1
autres affaires de vandalisme	212	192	163	210	141
Contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	215	225	252	263	285
fausse monnaie	30	28	63	58	85
contrefaçons ou falsifications de chèques, cartes de crédit, actions etc.	32	29	28	23	19
faux en écriture	44	46	35	38	43
autres contrefaçons ou falsifications	109	122	126	144	138
Autres infractions contre les biens	2.267	2.456	2.725	3.051	1.995
abus de confiance	240	309	209	240	255
grivèleries (taxi, etc.)	1.519	1.385	1.231	1.238	518
escroqueries/tromperies	383	527	944	1.268	989
détournements	7	14	7	10	9
extorsions	74	158	253	183	142
chèques sans provision	0	1	0	1	0
usage de chèques ou cartes de crédits volés	14	11	12	9	10
délits financiers	26	42	59	87	51
autres	4	9	10	15	21

2.1.2.2 Les infractions contre les personnes

Le taux de pourcentage des infractions contre les personnes (8.257), qui regroupent les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes, représente **21,4%** de toutes les infractions (38.537). Par rapport à 2015, on constate une baisse légère de **1,17%**.

Les infractions contre les personnes représentent notamment :

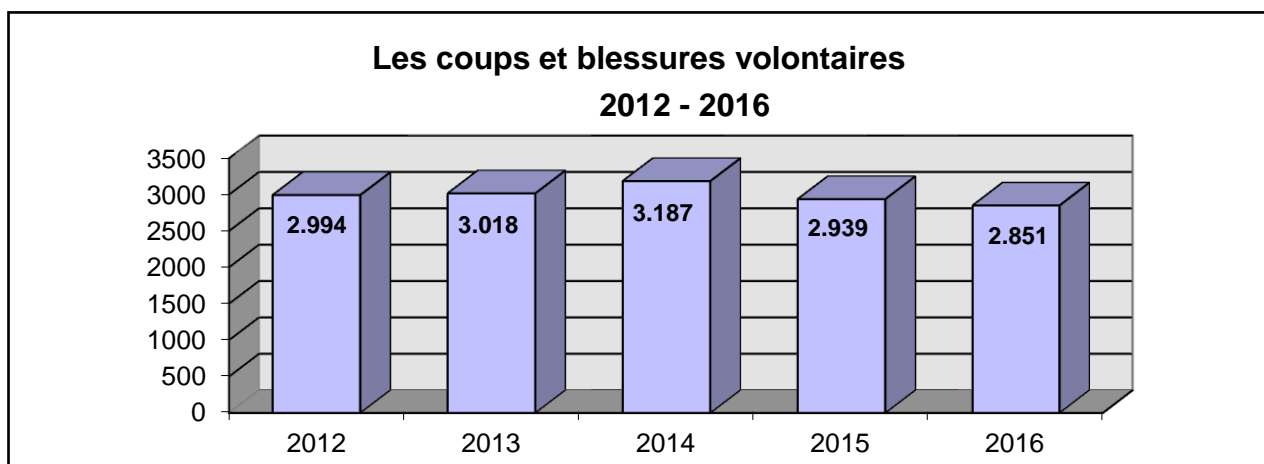


Le graphique précédent affiche les homicides volontaires qui se composent d'assassinats et de meurtres (uniquement les faits accomplis). Pour 2016, nous notons 1 assassinat et 4 meurtres. Il faut cependant remarquer que pour cette catégorie, le nombre de tentatives est en général assez élevé (72 tentatives en 2016).

Ci-dessous les homicides volontaires et les tentatives enregistrés depuis 2012:

2012 → 2 assassinats et 1 meurtre	(110 tentatives)
2013 → 0 assassinats et 1 meurtre	(84 tentatives)
2014 → 4 assassinats et 0 meurtre	(84 tentatives)
2015 → 3 assassinats et 2 meurtres	(65 tentatives)
2016 → 1 assassinat et 4 meurtres	(72 tentatives)

Groupes de catégories	affaires en 2016		
	total	accomplis	tentatives
Homicides volontaires	77	5	72
assassinats	13	1	12
meurtres	64	4	60



Les coups et blessures volontaires étaient en augmentation permanente jusqu'à l'année 2014. Pour l'année 2016 la tendance est en **baisse pour un total de 88 affaires**, soit -2,99% (2.939 en 2015).

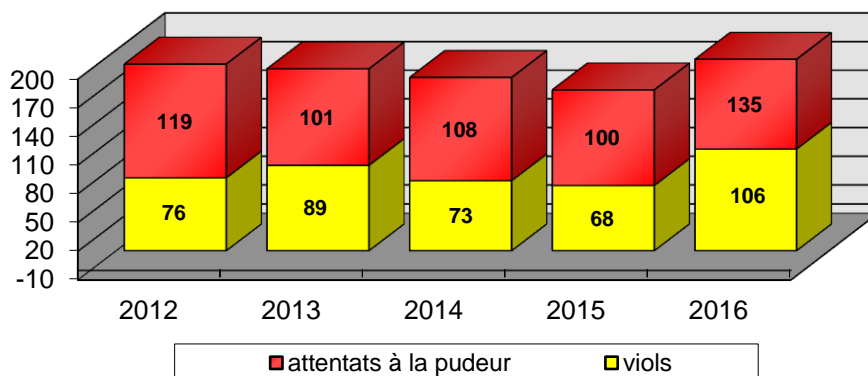
Ci-dessous le détail des coups et blessures volontaires constatés en 2016:

Groupes de catégories	affaires en 2016		
	total	accomplis	tentatives
Coups et blessures volontaires	2.851	2.851	0
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail	569	569	0
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail	2.282	2.282	0

Le détail des autres affaires de violences envers les personnes se présente de la manière suivante :

Groupes de catégories	affaires en 2016		
	total	accomplis	tentatives
Autres violences envers les personnes	867	862	5
autres homicides (non qualifiés assassinat ou meurtre)	18	18	0
coups et blessures involontaires	783	783	0
prises d'otages	2	2	0
enlèvements	11	7	4
séquestrations	39	39	0
autres	14	13	1

Les plaintes pour viol et attentat à la pudeur 2012 - 2016



Pour l'année 2016 on constate une hausse non négligeable de plaintes pour viol et attentat à la pudeur. En effet nous notons un surplus des plaintes pour viol de 38 affaires (55,88%) ainsi que celles pour attentat à la pudeur, +35 affaires (35%) par rapport à 2015.

Groupes de catégories	2012	2013	2014	2015	2016
Atteintes aux mœurs	322	316	362	288	330
viols	76	89	73	68	106
attentats à la pudeur	119	101	108	100	135
outrages publics aux bonnes mœurs	57	38	62	66	50
proxénétisme	7	17	10	9	8
racolage de personnes (provoquer à la débauche)	6	6	5	3	2
infractions contre règl. communal Ville Luxbg (tenue indécente/prostitution)	38	42	71	25	15
autres	19	23	33	17	14

En 2016, 15 infractions contre le règlement communal de la Ville de Luxembourg (tenue indécente/prostitution) ont été constatées et 2 infractions pour racolage de personnes.

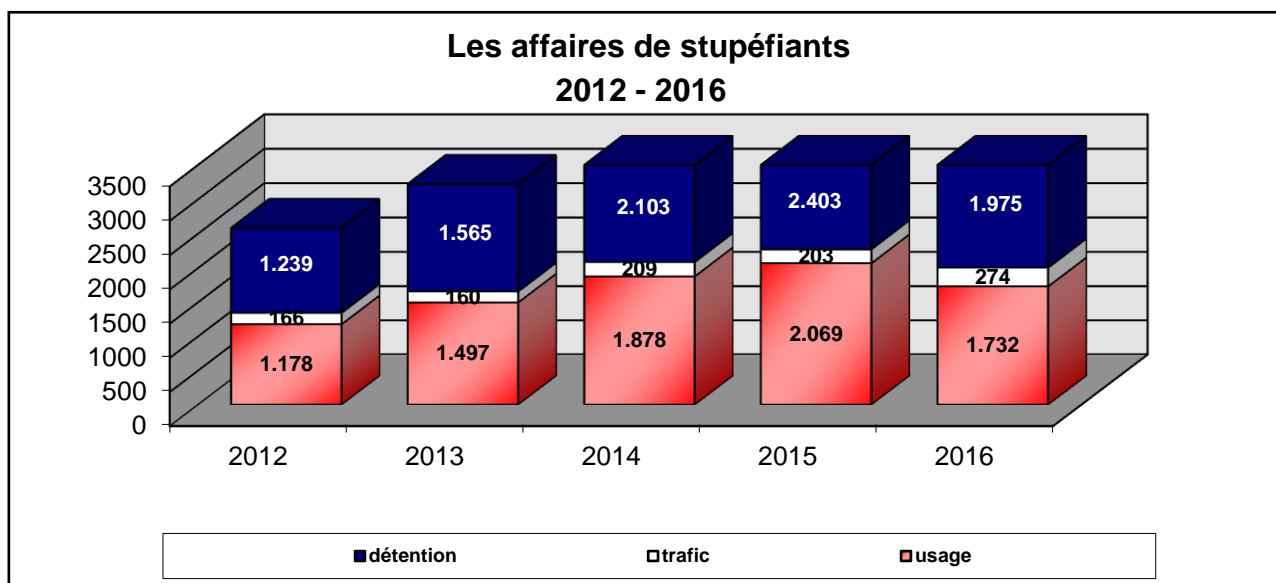
Autres infractions contre les personnes

Groupes de catégories	2012	2013	2014	2015	2016
Autres infractions contre les personnes	4.199	4.259	4.503	4.168	4.132
rébellions	99	94	107	79	77
outrages à agents	216	207	237	202	215
menaces	1.557	1.598	1.677	1.595	1.477
diffamations/calomnies/injures	1.694	1.704	1.812	1.714	1.859
discrimination raciale	30	29	43	29	21
non-assistance à personnes en danger	21	32	26	16	20
obligation alimentaire	18	27	17	23	12
protection de la vie privée (incommoder par téléphone...)	522	538	556	485	427
autres	42	30	28	25	24

Ces « autres infractions contre les personnes » affichent un niveau élevé. Pourtant on note pour l'année 2016 une légère baisse de 36 infractions, soit une diminution de -0,86% par rapport à 2015, ce qui représente le volume le moins élevé depuis 2012.

2.1.2.3 Divers

Cet ensemble se compose d'affaires de stupéfiants, d'infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et d'autres infractions non regroupées dans les grandes catégories d'infractions « infractions contre les personnes » et « infractions contre les biens ».



Pour l'année 2016 on constate une **diminution considérable (-694 infractions)** par rapport à l'année précédente, ce qui équivaut à **-14,84%**. Mais soulignons aussi que le trafic de stupéfiants a augmenté considérablement depuis 2012 (65%). Soit dit que des variations plus ou moins fortes peuvent se manifester par le nombre des contrôles et une plus grande orientation des recherches sur l'un ou l'autre phénomène. **En matière des stupéfiants la Police Grand-Ducale a fait des efforts considérables depuis 2009 pour lutter contre ce fléau et a procédé à de multiples arrestations.**

Groupes de catégories	2012	2013	2014	2015	2016
Affaires de stupéfiants	2.583	3.222	4.190	4.675	3.981
stupéfiants – détention	1.239	1.565	2.103	2.403	1.975
stupéfiants – trafic	166	160	209	203	274
stupéfiants – usage	1.178	1.497	1.878	2.069	1.732

Police des étrangers

Groupes de catégories	2012	2013	2014	2015	2016
Infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	335	363	472	510	351
passeurs	0	2	3	2	0
expulsions	175	186	171	218	135
police des étrangers	160	175	298	290	216

Autres infractions de toutes sortes

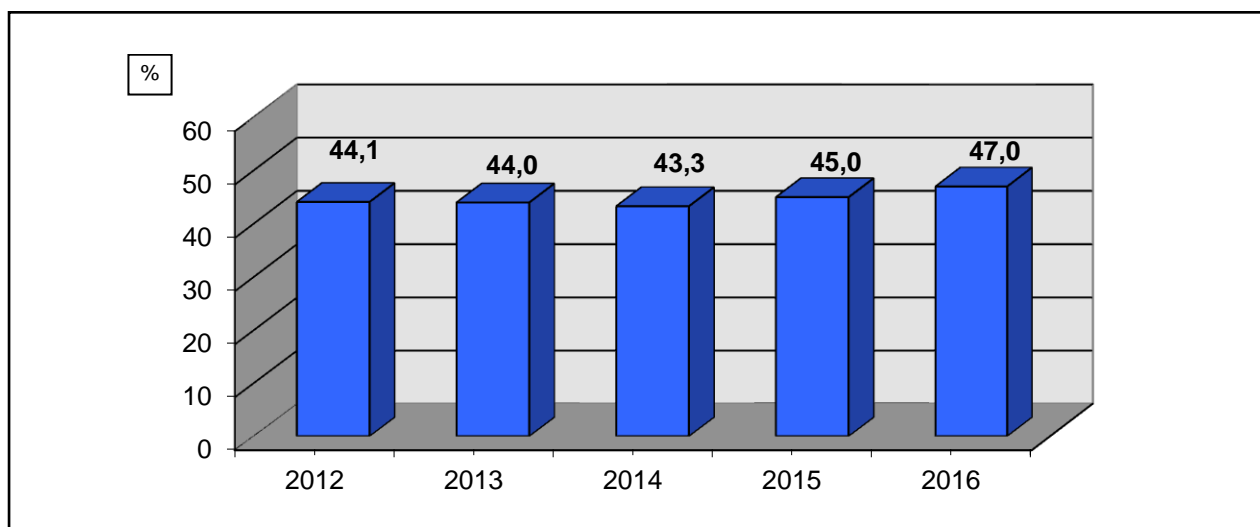
Groupes de catégories (avec tentatives)	2012	2013	2014	2015	2016
armes prohibées	260	244	246	284	303
cabaretage	382	443	371	267	236
droit de visite	315	269	257	243	286
ivresse publique	554	584	590	569	860
tapages nocturnes / bruits gênants	394	429	424	322	280
délits contre l'environnement	186	206	214	237	185
Autres infractions	1.686	1.751	1.843	1.330	1.492

Sous la rubrique « autres infractions » tombent notamment des infractions qui ne peuvent être regroupées ni dans « infractions contre les personnes » ni dans « infractions contre les biens », par exemple certaines lois

spéciales et règlements communaux, tels que l'environnement, la chasse, la pêche, le contrôle des vivres, l'hébergement, le cabaretage, l'ivresse publique et le tapage nocturne.

2.1.3 Le taux d'élucidation

Le tableau ci-dessous représente le taux d'élucidation des affaires depuis 2012 :



Pour l'année 2016, nous enregistrons un taux d'élucidation de 47,0%, ce qui correspond à une augmentation de 2 points par rapport à l'année 2015. Notons cependant qu'au niveau policier une affaire est considérée élucidée si au moins une personne physique a été identifiée ou soupçonnée pour l'infraction.

Rappelons qu'en 2001 le taux d'élucidation était seulement de 32,9%.

En 2001, la Police était confrontée à 22.646 affaires alors qu'en 2016 ce chiffre atteint 38.537 affaires.

Une analyse détaillée du taux d'élucidation pour les trois types de délinquances se présente comme suit :

Groupe de catégories	constatées 2015		élucidées 2015		constatées 2016		élucidées 2016	
	total		total	%	total	total	%	
Infractions contre les biens	23.561		4.470	19,0%	22.306	4.808	21,6%	
cambrillages	3.608		202	5,6%	3.205	206	6,4%	
vols liés aux véhicules	2.182		117	5,4%	1.903	120	6,3%	
autres vols	9.293		1.878	20,2%	10.043	2.573	25,6%	
affaires de vandalisme	4.630		860	18,6%	4.426	846	19,1%	
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	263		151	57,4%	285	171	60,0%	
autres infractions contre les biens	3.051		1.100	36,1%	1.995	733	36,7%	
vols avec violences	554		167	30,7%	459	162	35,5%	
Infractions contre les personnes	8.355		5.685	68,0%	8.257	5.768	69,9%	
violences envers les personnes	3.899		2.511	64,4%	3.795	2.536	66,8%	
atteintes aux mœurs	288		206	71,5%	330	232	70,3%	
autres infractions contre les personnes	4.168		2.968	71,2%	4.132	3.000	72,6%	
Divers	8.437		7.999	94,8%	7.974	7.519	94,3%	
affaires de stupéfiants	4.675		4.601	98,4%	3.981	3.893	97,8%	
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	510		502	98,4%	351	348	99,1%	
autres infractions	3.252		2.896	89,1%	3.642	3.278	90,0%	
Grand Total:	40.353		18.154	45,0%	38.537	18.095	47,0%	

Cette année-ci, le taux d'élucidation des infractions contre les biens a légèrement augmenté de 2,6 points (19,0% en 2015 et 21,6% en 2016). On constate également une hausse légère du taux d'élucidation des infractions contre les personnes (68,0% en 2015 et 69,9% en 2016), mais cette tendance ne se poursuit pas pour le taux d'élucidation des infractions sous « Divers », qui a légèrement diminué de 0,5 points (94,8% en 2015 et 94,3% en 2016).

2.1.4 Les auteurs et les victimes

2.1.4.1 Les auteurs

Pour l'analyse des auteurs, nous ne prenons en considération que les personnes identifiées et inculpées pour une des infractions constatées.

Groupes de catégories	Auteurs Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	5.791	3.899	1.139	5.038	87,0%	543	210	753	13,0%
cambriolages	209	162	16	178	85,2%	29	2	31	14,8%
vols liés aux véhicules	120	91	9	100	83,3%	18	2	20	16,7%
autres vols	2.758	1.778	586	2.364	85,7%	274	120	394	14,3%
affaires de vandalisme	1.357	965	272	1.237	91,2%	98	22	120	8,8%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	223	143	35	178	79,8%	24	21	45	20,2%
autres infractions contre les biens	883	574	195	769	87,1%	78	36	114	12,9%
vols avec violences*	245	190	26	216	88,2%	22	7	29	11,8%
Infractions contre les personnes	12.031	8.134	2.965	11.099	92,3%	656	276	932	7,7%
violences envers les personnes	5.900	3.984	1.471	5.455	92,5%	330	115	445	7,5%
atteintes aux mœurs	265	192	41	233	87,9%	24	8	32	12,1%
autres infractions contre les personnes	5.866	3.958	1.453	5.411	92,2%	302	153	455	7,8%
Divers	9.955	7.418	1.683	9.101	91,4%	676	178	854	8,6%
affaires drogues	5.322	4.160	600	4.760	89,4%	463	99	562	10,6%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	429	334	53	387	90,2%	29	13	42	9,8%
autres infractions	4.204	2.924	1030	3.954	94,1%	184	66	250	5,9%
Grand Total :	27.777	19.451	5.787	25.238	90,9%	1.875	664	2.539	9,1%
		77,1%	22,9%	100%		73,8%	26,2%	100%	

Groupes de catégories	Auteurs Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	5.791	1.763	177	1.940	33,5%	1.893	1.716	3.609	62,3%	242	4,2%
cambriolages	209	68	7	75	35,9%	62	60	122	58,4%	12	5,7%
vols liés aux véhicules	120	29	6	35	29,2%	33	50	83	69,2%	2	1,7%
autres vols	2.758	720	78	798	28,9%	919	915	1.834	66,5%	126	4,6%
affaires de vandalisme	1.357	580	34	614	45,2%	532	202	734	54,1%	9	0,7%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	223	36	8	44	19,7%	63	112	175	78,5%	4	1,8%
autres infractions contre les biens	883	250	33	283	32,0%	209	312	521	59,0%	79	8,9%
vols avec violences*	245	81	11	92	37,6%	76	67	143	58,4%	10	4,1%
Infractions contre les personnes	12.031	4.624	249	4.873	40,5%	5.539	1.520	7.059	58,7%	99	0,8%
violences envers les personnes	5.900	2.207	87	2.294	38,9%	2.729	824	3.553	60,2%	53	0,9%
atteintes aux mœurs	265	92	4	96	36,2%	129	38	167	63,0%	2	0,8%
autres infractions contre les personnes	5.866	2.325	158	2.483	42,3%	2.681	658	3.339	56,9%	44	0,8%
Divers	9.955	3.456	212	3.668	36,8%	3.509	2.590	6.099	61,3%	188	1,9%
affaires drogues	5.322	2.072	158	2.230	41,9%	1.755	1.246	3.001	56,4%	91	1,7%
infr. contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	429	3	0	3	0,7%	80	316	396	92,3%	30	7,0%
autres infractions	4.204	1.381	54	1.435	34,1%	1.674	1.028	2.702	64,3%	67	1,6%
Grand Total :	27.777	9.843	638	10.481	37,7%	10.941	5.826	16.767	60,4%	529	1,9%
		93,9%	6,1%	100%		65,3%	34,7%	100%			

*Dans les vols avec violences sont aussi compris 4 inculpés pour vols de véhicules avec violences. Ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.1.4.2 Les victimes

Groupes de catégories	Victimes Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	Total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	17.954	9.298	7.586	16.884	94,0%	626	444	1.070	6,0%
cambriolages	2.687	1.536	1.128	2.664	99,1%	11	12	23	0,9%
vols liés aux véhicules	1.824	1.109	656	1.765	96,8%	37	22	59	3,2%
autres vols	7.715	3.424	3.492	6.916	89,6%	445	354	799	10,4%
affaires de vandalisme	3.548	2.059	1.432	3.491	98,4%	34	23	57	1,6%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	114	64	49	113	99,1%	1	0	1	0,9%
autres infractions contre les biens	1.574	858	652	1.510	95,9%	45	19	64	4,1%
vols avec violences *	503	254	182	436	86,7%	53	14	67	13,3%
Infractions contre les personnes	11.685	5.435	4.864	10.299	88,1%	720	666	1.386	11,9%
violences envers les personnes	5.741	2.852	2.166	5.018	87,4%	422	301	723	12,6%
atteintes aux mœurs	353	40	185	225	63,7%	24	104	128	36,3%
autres infractions contre les personnes	5.591	2.543	2.513	5.056	90,4%	274	261	535	9,6%
Divers	1.610	807	618	1.425	88,5%	103	82	185	11,5%
affaires drogues	222	124	71	195	87,8%	21	6	27	12,2%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	11	9	2	11	100%	0	0	0	0,0%
autres infractions	1.377	674	545	1.219	88,5%	82	76	158	11,5%
Grand Total:	31.249	15.540	13.068	28.608	91,5%	1.449	1.192	2.641	8,5%
		54,3%	45,7%	100%		54,9%	45,1%	100%	

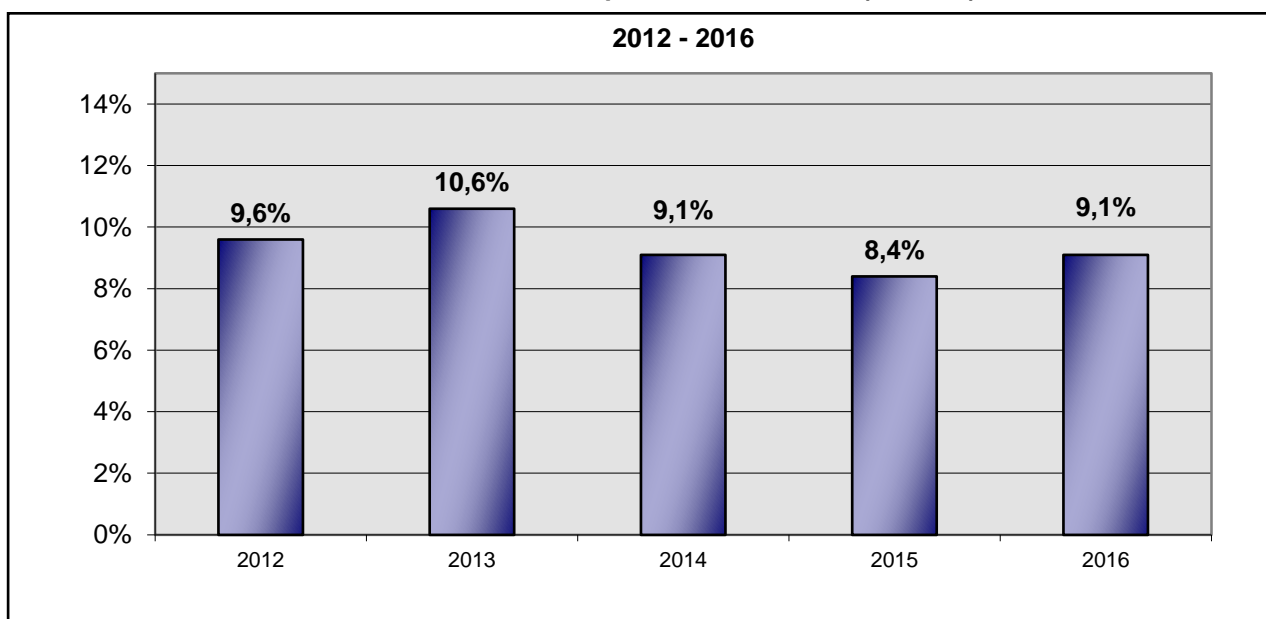
Groupes de catégories	Victimes Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	17.954	9.052	158	9.210	51,3%	6.917	1.789	8.706	48,5%	38	0,2%
cambriolages	2.687	1.594	13	1.607	59,8%	976	101	1.077	40,1%	3	0,1%
vols liés aux véhicules	1.824	826	16	842	46,2%	697	281	978	53,6%	4	0,2%
autres vols	7.715	3.704	74	3.778	49,0%	2.969	953	3.922	50,8%	15	0,2%
affaires de vandalisme	3.548	1.835	31	1.866	52,6%	1.423	249	1.672	47,1%	10	0,3%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	114	58	3	61	53,5%	33	20	53	46,5%	0	0,0%
autres infractions contre les biens	1.574	840	13	853	54,2%	614	105	719	45,7%	2	0,1%
vols avec violences *	503	197	8	205	40,8%	213	81	294	58,4%	4	0,8%
Infractions contre les personnes	11.685	5.201	173	5.374	46,0%	5.185	1.071	6.256	53,5%	55	0,5%
violences envers les personnes	5.741	2.392	70	2.462	42,9%	2.571	673	3.244	56,5%	35	0,6%
atteintes aux mœurs	353	169	4	173	49,0%	150	30	180	51,0%	0	0,0%
autres infractions contre les personnes	5.591	2.640	99	2.739	49,0%	2.464	368	2.832	50,7%	20	0,4%
Divers	1.610	798	24	822	51,1%	655	130	785	48,8%	3	0,2%
affaires drogues	222	106	1	107	48,2%	79	35	114	51,4%	1	0,5%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	11	3	0	3	27,3%	4	4	8	72,7%	0	0,0%
autres infractions	1.377	689	23	712	51,7%	572	91	663	48,1%	2	0,2%
Grand Total:	31.249	15.051	355	15.406	49,3%	12.757	2.990	15.747	50,4%	96	0,3%
		97,7%	2,3%	100%		81,0%	19,0%	100%			

*Dans les vols avec violences sont aussi compris 11 victimes de vols de véhicules avec violences. Elles ne sont comptabilisées qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.1.5 La délinquance juvénile

Le chapitre suivant est entièrement consacré à l'analyse de la délinquance juvénile.

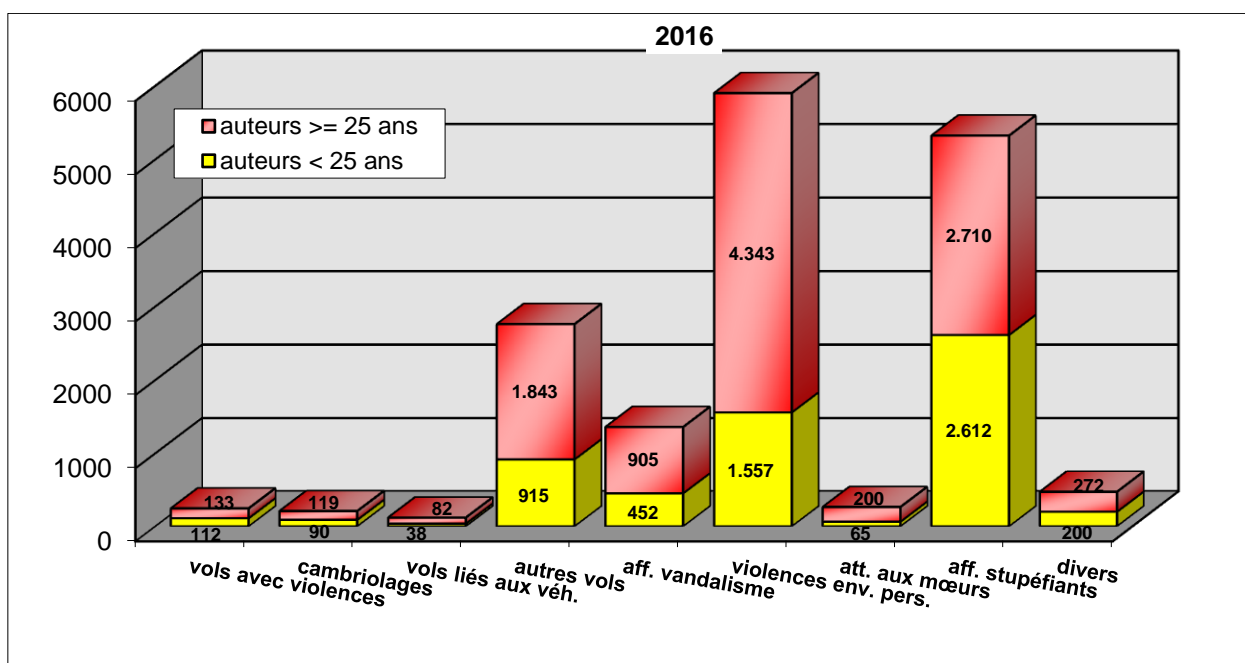
L'évolution de la délinquance des mineurs (<18 ans)



Le graphique ci-dessus montre le taux de pourcentage des auteurs mineurs (<18 ans) par rapport à tous les auteurs. Nous constatons un taux quasi stable depuis 2012. En 2016, ce taux a augmenté de 0,7 points par rapport à l'année précédente. En 2016, 2.539 auteurs sur un total de 27.777 personnes étaient des auteurs mineurs, ce qui équivaut à 9,1%.

La délinquance juvénile par catégories d'infractions

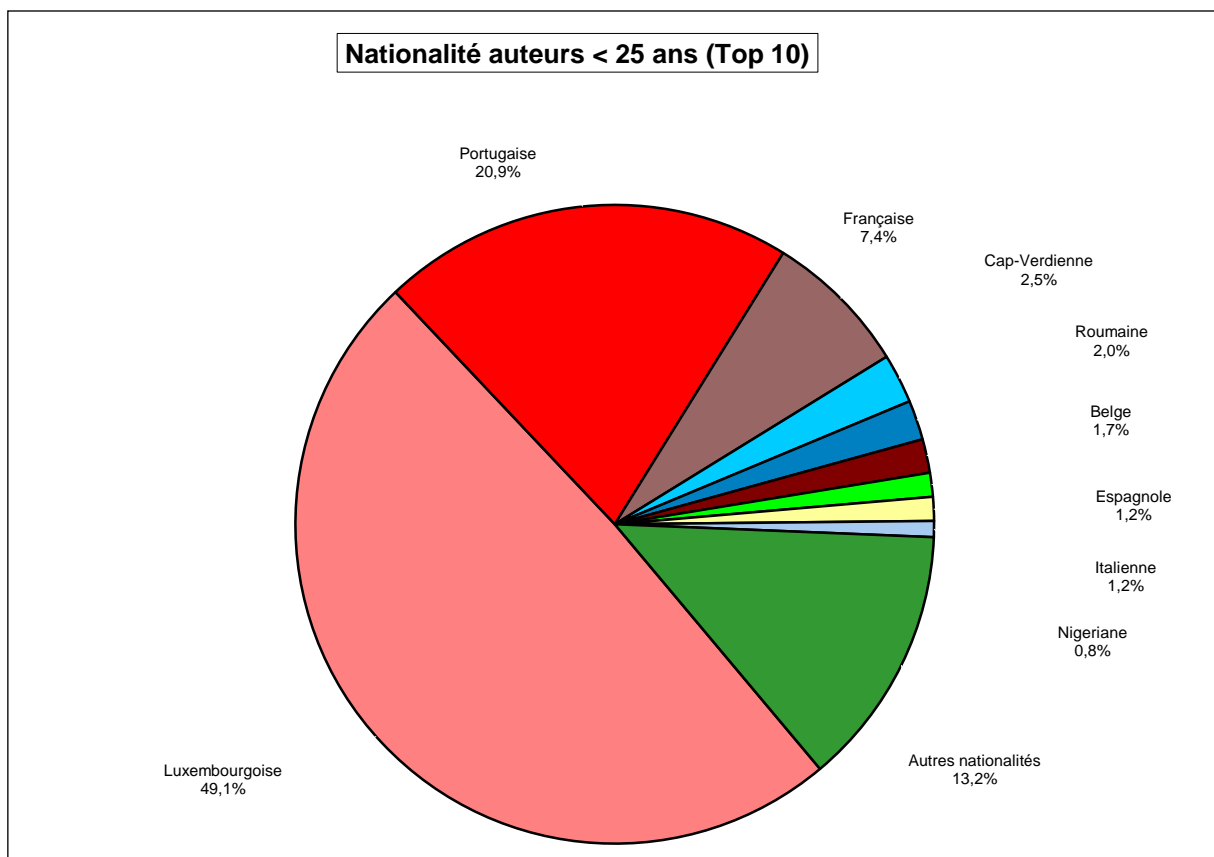
Pour l'analyse plus détaillée ci-dessous, le terme de jeunesse prend en considération les auteurs jusqu'à l'âge de 24 ans inclus (< 25). En outre, l'analyse se limite aux groupes d'infractions pertinentes en rapport avec la délinquance juvénile. Ainsi les catégories d'infractions, comme par exemple infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, escroqueries et délits financiers, colportages etc. n'y sont pas incluses. Le groupe d'infractions « divers » englobe les deux catégories d'infractions « armes prohibées » et « fausses alertes et fausses alertes à la bombe ».



Groupes de catégories (avec tentatives)	2012		2013		2014		2015		2016		Taux de variation 2015-2016
	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	
vols avec violences	125	49,8	141	59,9	143	52,2	119	45,6	112	46,5	+0,9
cambriolages	73	32,4	190	54,9	106	37,6	136	50,0	90	43,1	-6,9
vols liés aux véhicules	54	40,9	85	42,1	70	51,9	47	38,5	38	31,7	-6,8
autres vols	831	38,6	978	39,6	883	38,7	750	34,8	915	33,2	-1,6
affaires de vandalisme	552	38,4	526	36,7	505	34,3	495	34,4	452	33,3	-1,1
violences envers les personnes	1.543	27,3	1.594	27,9	1.573	24,4	1.392	23,2	1.557	26,4	+3,2
atteintes aux mœurs	74	24,4	102	33,2	104	30,2	65	24,2	65	24,5	+0,3
affaires de stupéfiants	1.898	52,3	2.224	53,3	2.491	45,7	2.350	37,5	2.612	49,1	+11,6
divers	157	37,1	172	42,3	174	40,2	173	40,0	200	42,4	+2,4
Total:	5.307	37,4	6.012	39,4	6.049	35,4	5.527	32,1	6.041	36,3	+4,2

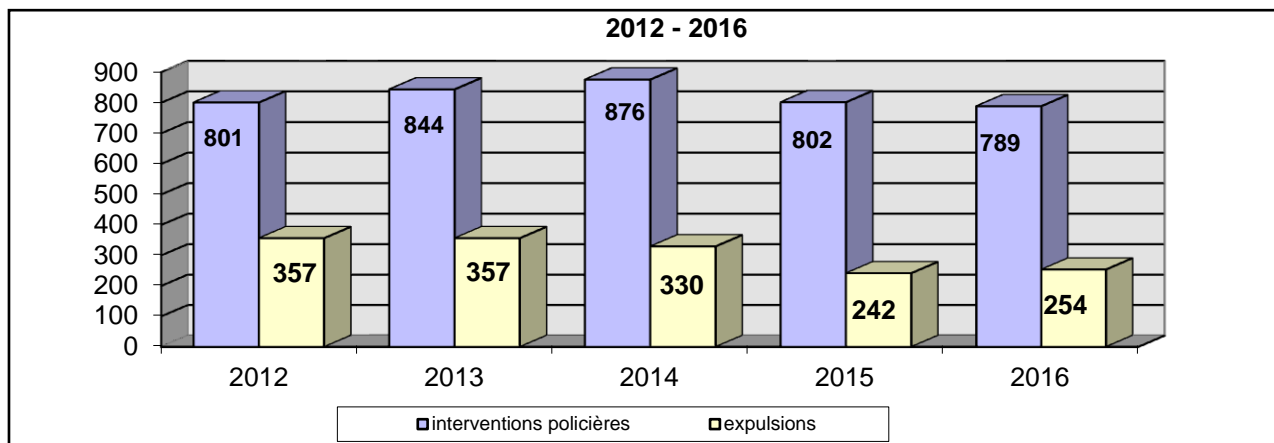
Par rapport à 2015, le taux global de pourcentage des auteurs de < 25 ans a augmenté de 4,2 points (36,3 en 2016 à 32,1 en 2015). On constate que le nombre global des auteurs montre une tendance stable. Les pourcentages restent quasi équivalents au fil des années.

La répartition des auteurs de < 25 ans par nationalité en 2016



2.1.6 La violence domestique

Les chiffres en matière de violence domestique se résument comme suit :



Ci-dessous le détail des infractions* constatées et connexes à l'infraction de violence domestique:

Groupes de catégories	infractions en 2016			
	Total	accomplis	tentatives	%
Infractions contre les biens	65	65	0	4,3%
dégradations	46	46	0	3,0%
destructions	12	12	0	0,8%
vols simples	3	3	0	0,2%
autres vols	1	1	0	0,1%
vols avec violences et menaces	1	1	0	0,1%
autres infractions contre les biens (extorsion, abus de confiance)	2	2	0	0,1%
Infractions contre les personnes	1.333	1.322	11	88,0%
meurtres	10	0	10	0,7%
assassinats	1	0	1	0,1%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail	73	73	0	4,8%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail	678	678	0	44,8%
coups et blessures involontaires	1	1	0	0,1%
séquestrations	10	10	0	0,7%
viols	16	16	0	1,0%
attentats à la pudeur	9	9	0	0,6%
outrages à agents	3	3	0	0,2%
menaces	230	230	0	15,2%
diffamations/calomnies/injures	232	232	0	15,3%
protection de la jeunesse	60	60	0	4,0%
protection de la vie privée (incommoder par téléphone...)	7	7	0	0,5%
autres infractions contre les personnes	3	3	0	0,2%
Divers	115	115	0	7,6%
violations de domicile / après mesure d'expulsion	25	25	0	1,7%
armes prohibées	6	6	0	0,4%
saisies / perquisitions	37	37	0	2,4%
stupéfiants – détention – trafic - usage	10	10	0	0,6%
arrestations sur flagrant délit / mandat d'arrêt	13	13	0	0,9%
autres	24	24	0	1,6%
Total :	1.513	1.502	11	99,9%

Dans 25 cas une violation de domicile après la mesure d'expulsion a été constatée. Par ailleurs la Police Grand-Ducale a constaté 16 viols et 10 tentatives de meurtre ainsi que 1 tentative d'assassinat.

* Une intervention dans le domaine de la violence domestique peut viser plusieurs infractions. En 2016 la Police Grand-Ducale a constaté 1.513 infractions pour 789 interventions.

2.2 Analyse statistique des documents

Le tableau ci-dessous reprend l'analyse quantitative de l'ensemble des documents administratifs, judiciaires et internationaux enregistré au courant de l'année 2016. Les chiffres sont issus de plusieurs logiciels tels que CORRES, IP, JDA, etc.

Documents judiciaires	dossiers	pièces
procès-verbaux des CP, CPI, CI et SC		51.145
procès-verbaux du SPJ et des 6 SREC		13.226
rapports judiciaires des SPJ et SREC		11.852
rapports judiciaires des CP, CPI, CI, SC adressés aux:		
Parquet	5.354	8.918
Parquet général	3.675	7.433
Juge d'Instruction	891	1.758
Autres rapports judiciaires	160	266
Total :	10.080	94.598
Documents administratifs	dossiers	pièces
correspondance interne	23.878	41.761
requêtes de particuliers	1.742	3.391
requêtes d'organes externes:		
Administrations communales	3.688	4.256
Ministère de la Justice	1.196	2.313
Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale	504	1.150
Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur	274	317
Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département des Travaux Publics	13	15
Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département des Transports	587	1.351
Ministère des Affaires Etrangères	589	1.502
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme Administrative	28	46
Autres ministères	168	347
Autres	69	170
Total :	32.736	56.619
Documents internationaux	dossiers	pièces
Schengen, Interpol, Europol, Benelux, Frontex	11.268	31.597
CCPD demandes émises	9.237	9.237
CCPD demandes reçues	14.315	14.315
Total :	34.820	55.149
Grand Total:	77.636	206.366

3 Les activités policières

3.1 La police judiciaire

En matière de priorités, le Service de Police Judiciaire (SPJ) a concentré ses efforts principalement sur les domaines suivants :

- la lutte contre le trafic de stupéfiants,
- la lutte contre la criminalité économique et financière, dont notamment l'exécution des commissions rogatoires internationales,
- la Police Technique et Scientifique,
- et la Police des Etrangers.

La réalisation de ces priorités s'est traduite par un renforcement en ressources humaines, par la promotion des domaines de compétence ainsi que par la dispense de formations spécialisées.

L'évolution de la charge de travail ainsi que les faits les plus marquants, ayant impliqué la majorité du personnel du SPJ, sont décrits ci-dessous.

Dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants, le cannabis reste de loin la drogue illicite la plus consommée au Luxembourg. Comme la vente agressive de la cocaïne surtout aux environs de la gare de Luxembourg a continué, un Groupe d'Enquête Spécial, installé au SPJ, ayant l'objectif de contrecarrer la vente de plus en plus agressive de drogues par un groupement criminel en provenance d'Afrique, a procédé en 2016 à l'arrestation de 19 personnes s'adonnant régulièrement à la vente de stupéfiants et à la saisie d'environ 48.500 euros, 670 grammes de cocaïne, 90 grammes d'héroïne, 30 grammes de marijuana et 520 grammes de produits de coupage.

En matière de Police des Etrangers, le nombre des demandeurs de protection internationale est resté élevé par rapport à 2015. Le nombre des demandeurs en provenance de l'Afrique centrale et des pays du Maghreb a connu une hausse considérable.

Concernant les enquêtes attribuées par les autorités judiciaires au département économique et financier du SPJ, la situation n'a guère changé depuis des années. En 2016, presque un tiers des affaires n'ont pu être commencées faute de ressources. Le risque de prescription de certaines affaires de criminalité en col blanc subsiste.

Le volume des commissions rogatoires internationales traitées au sein du département économique et financier a atteint un record avec 520 demandes d'entraide en 2016 (450 en 2015). Un certain nombre de ces dossiers révèlent des montages complexes, créés en partie par des acteurs économiques luxembourgeois.

En matière de saisies d'avoirs en vue d'une confiscation ultérieure, le département économique et financier a pu réaliser des résultats exceptionnels. Ainsi, suite aux demandes d'entraide internationales, plus de 4,2 milliards (!) d'euros ont été saisis (par rapport à 50 millions d'euros en 2015). Dans les dossiers nationaux, plus de 110 millions d'euros ont été saisis par rapport à 25 millions en 2015.

Finalement, l'année 2016 a aussi été marquée par la création d'un Groupe d'Enquête Spécial, installé au sein de la section anti-blanchiment. L'enquête nationale visait notamment le blanchiment d'un demi-milliard d'euros susceptible de provenir d'un détournement de deniers publics commis à l'étranger. Dans ce contexte un dispositif d'envergure, comprenant 90 enquêteurs du SPJ, a exécuté une série d'opérations, y compris la perquisition de tous les sites d'une banque de la place.

Depuis décembre 2015, la section Répression du Grand Banditisme a participé pendant six mois à un Joint Investigation Team avec la France et la Belgique dans le cadre d'une enquête à charge de quatre personnes du chef d'organisation criminelle et d'association de malfaiteurs et du chef de vol à main armée. Plusieurs arrestations, perquisitions et saisies dont notamment d'armes, de munitions, d'explosifs et de gilets pare-balles ont été effectuées en mai 2016 dans ce cadre.

Au niveau de la section Criminalité Organisée, il convient de soulever deux affaires relatives à la traite des êtres humains pour exploitation du travail. Il s'agissait d'un côté d'une fille mineure originaire du Guinée-Bissau exploitée au domicile par ses parents et de l'autre côté d'un citoyen pakistanais en séjour irrégulier au Grand-Duché exploité dans un restaurant. Plusieurs personnes ont été arrêtées dans ce cadre et les victimes ont été admises dans le programme des victimes protégées.

Pour ce qui est de la section Criminalité Générale, l'année 2016 a été marquée par un nombre élevé d'enquêtes en matière d'homicides.

En ce qui concerne le domaine de formation pour les sections Police Technique et Nouvelles Technologies ainsi que la Cellule de Police Scientifique, le SPJ est resté tributaire de partenaires étrangers, afin d'être à la hauteur des nouveaux développements. Malheureusement, la priorisation des enquêteurs locaux à l'étranger pour ces formations ainsi que le coût élevé de ces formations et le budget restreint ont impliqué que certaines formations ont dû être dispensées en interne par des enquêteurs expérimentés ou reportées à l'année prochaine.

Il faut souligner, qu'en matière de support et d'appui opérationnel, la Police Technique et Scientifique continue à afficher une tendance croissante. Cette évolution s'explique par une sollicitation accrue de ses services forensiques que nécessitent certaines typologies d'enquête, mais également par le facteur connexe de retours d'expérience des autorités judiciaires et des enquêteurs ayant fait appel à ces services. Dans ce contexte, des efforts sont actuellement en cours afin d'impliquer et de mettre davantage à niveau les enquêteurs au niveau régional.

La standardisation du travail des laboratoires de police scientifique au niveau européen selon la norme ISO 17025 suit son cours. Depuis début 2016, l'exploitation des traces est réalisée par la Cellule de Police scientifique, un service à part entière. Dans ce contexte, du personnel scientifique et administratif a été engagé afin de pallier au manque d'effectifs au sein du laboratoire. La restructuration de l'espace du laboratoire reste le projet le plus significatif pour 2017.

3.2 La police administrative

3.2.1 La prévention

Les activités de prévention sont menées par du personnel spécialisé au niveau national et au niveau des circonscriptions régionales. Elles comprennent des séances d'information et des projets plus ciblés en partenariat entre autres avec des écoles, des maisons de jeunes, certains services communaux, etc.

À cette fin, la Police Grand-Ducale offre une multitude de programmes de sensibilisation dans des domaines aussi variés que les stupéfiants, la violence, les graffitis, les vols et les cambriolages. Des conférences adaptées à différents groupes cibles (jeunes, adolescents, adultes, personnes âgées) permettent de sensibiliser le public à certains risques.

Ainsi, 427 séances de prévention en matière de stupéfiants, soit 960 heures, ont été dispensées à travers le Grand-Duché en 2016 (en 2015 : 961 heures), au quatrième cycle fondamental, à l'enseignement secondaire et au profit d'autres groupes de personnes.

En matière de prévention contre les actes de violence, le nombre d'heures s'élevait à 827 heures dispensées lors de 405 séances (en 2015 : 783 heures), aux écoles primaires, post-primaires et également au profit d'autres groupes de personnes (troisième âge, etc.).

La coordination des différentes activités, ainsi que l'organisation des campagnes nationales appartiennent à la Direction des Opérations et de la Prévention (DOP) de la Direction Générale (DG) et en particulier au Service de Prévention du Crime (SPC). Ce service constitue le point de contact pour toutes les institutions qui ont des besoins spécifiques en matière de prévention contre les cambriolages (banques, services de gardiennage, armureries, commerces, etc.).

Le SPC offre également un conseil personnalisé aux particuliers qui désirent sécuriser leur habitation. En 2016, le SPC a effectué 146 visites à domicile (en 2015 : 265) et 15 particuliers ont visité l'exposition permanente à la Cité Policière Grand-Duc Henri. 42 consultations de grands bâtiments ont été effectuées au cours de l'année 2016 (en 2015 : 25). La campagne « Vacances en toute Sécurité » a été développée ensemble avec l'ACL. En plus le projet « Règles de Bonne Conduite » dans les établissements scolaires a été élaboré ensemble avec le Ministère de l'Education et le Haut-Commissariat à la protection nationale (HCPN).

Quant aux projets spécifiques des différentes circonscriptions régionales, il faut citer :

- la participation à différentes fêtes scolaires et journées de sécurité dans différentes écoles comprenant divers ateliers, comme celui des « Rauschbrillen », présentation du matériel de police, prévention en matière de tabac/alcool ;
- la sensibilisation des responsables communaux et scolaires dans le cadre de la menace « Amok » ;
- l'organisation de concours d'affiches dans les lycées ;
- la sécurisation du chemin d'école comme « Parkt net op eisem Wee » et l'extension du projet « Schulbusbegleiter » ;
- l'organisation du cours « Affirmation de soi » pour les personnes de tout âge.

3.2.2 Les comités de prévention

20 réunions aux niveaux local et régional ont eu lieu en 2016 dans les différentes régions et communes du Luxembourg sur base du règlement grand-ducal modifié du 17 juillet 2000 portant création et fonctionnement d'un comité de prévention communal ou intercommunal.

3.2.3 Le VISUPOL

L'exploitation des 3 zones de sécurité A, C et D fut prolongée par règlement ministériel du 21 septembre 2016 pour 1 an (publication au mémorial A n° 200). L'exploitation de la zone de sécurité D regroupant la « route d'Arlon » et le « Stade Josy Barthel » n'est mise en œuvre que de manière ponctuelle lors d'événements sportifs de grande envergure. La zone de sécurité B (Aldringen) fut suspendue pendant la durée des travaux de réaménagement du site dit « Centre Hamilius ».

3.2.4 Les opérations

3.2.4.1 Maintien de l'ordre

En 2016, la Police Grand-Ducale a déployé un dispositif de maintien d'ordre afin de faire face à la manifestation des agriculteurs en marge du Conseil informel de l'UE des Ministres de l'agriculture qui a eu lieu le 27 juin 2016 au European Convention Center Luxembourg (ECCL).

3.2.4.2 Les courses

3.2.4.2.1 Les courses cyclistes

Moyennant des escortes de sécurité effectuées par l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) et des postes de circulation mis en œuvre par les commissariats locaux, la Police Grand-Ducale a contribué au bon déroulement de 6 courses cyclistes de catégorie A (Skoda Tour de Luxembourg, Flèche du Sud, Championnats nationaux, etc.) et à 1 randonnée cycliste (Charly Gaul).

Plus de 2.668 heures de service ont été prestées afin de sécuriser les courses cyclistes (dont 52 heures à caractère plutôt local).

3.2.4.2.2 Les courses à pied

A l'instar des années précédentes, un grand dispositif a été mis en place le 28 mai 2016 à l'occasion de la 11^{ème} édition du Marathon ING à Luxembourg-Ville. Au total 64 courses à pied ont été encadrées par les commissariats locaux ainsi que 10 duatlons/triathlons et 3 courses automobiles.

3.2.4.3 Les visites officielles et réunions internationales

En 2016, le Luxembourg a accueilli le Président de la Roumanie en visite d'Etat du 06 au 07 juin. Le Premier Ministre du Cap Vert, le Premier Ministre de la République française, le Secrétaire général de l'OTAN, le chef de la Défense belge, le Président du conseil des Etats de Suisse et le Président de l'assemblée du Portugal ont été accueillis en visites officielles. Du 15 au 17 juillet le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis M. KERRY séjournait en visite de travail et du 14 au 16 octobre le Premier Ministre du Cap Vert était en visite de courtoisie au Luxembourg.

La Police Grand-Ducale a également presté des escortes de circulation/sécurité, des services de sécurité/protection des lieux et des postes d'honneur à l'occasion de 46 visites de travail (en 2015 : 63). Dans 15 cas, les hôtes étrangers ont bénéficié, sur base d'une évaluation de la menace, d'une protection rapprochée et d'un dispositif de sécurité adaptés.

L'Ambassadrice d'Israël pour le Grand-Duché de Luxembourg et la Belgique séjournait à 5 reprises au Luxembourg et profitait lors de chaque visite d'une protection rapprochée.

Les policiers de l'UGRM ont presté 2177 heures en 2016 (1.603 heures en 2015) lors des services de sécurité et de protection au European Convention Center Luxembourg (ECCL) organisés à l'occasion de 24 conseils formels de ministres de l'Union européenne répartis sur 24 jours.

3.2.4.4 La police de la circulation

3.2.4.4.1 Priorités

L'effort principal des contrôles routiers porte sur les domaines de la vitesse, de l'alcoolémie et d'autres défauts de comportement au volant (ceinture de sécurité, téléphone mobile, documents de bord, etc.). Ces priorités ont été déterminées d'un commun accord avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures – Département des Transports.

3.2.4.4.2 Les campagnes nationales

A l'instar des années précédentes, la Police Grand-Ducale a lancé en 2016 des campagnes en matière de circulation routière, en collaboration avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et la Sécurité Routière.

Ces campagnes, couvrant aussi bien un caractère préventif que répressif, sont basées principalement sur :

- l'alcoolémie au volant durant la période de carnaval ;
- la sécurité des motocyclistes ;
- la vitesse excessive ;
- la rentrée des classes ;
- l'éclairage et les pneus ;
- l'usage au volant du téléphone portable, les feux rouges, les priorités, les documents de bord etc ;
- la sécurité des piétons.

Ces campagnes sont mises sur pied en collaboration avec le Service Communication et Presse de la Direction Générale, qui veille notamment à :

- la sensibilisation de l'utilisateur de la route par des messages presse et des rappels tout au long des campagnes ;
- la médiatisation concernant des actions communes avec la Sécurité Routière ;
- la rédaction des messages préventifs.

3.2.4.4.3 L'instruction routière

Au niveau national, une équipe de l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) a organisé 87 séances de théâtre de Guignol pour les classes préscolaires. Les 3 fonctionnaires de cette unité ont presté 654 heures dans ce domaine et au total environ 5.700 élèves y ont participé en 2016.

Depuis 2011, toutes les circonscriptions régionales disposent d'un jardin de circulation.

Le concept des jardins de circulation consiste à faire apprendre aux écoliers les règles de priorité du Code de la Route et à les sensibiliser aux dangers de la route.

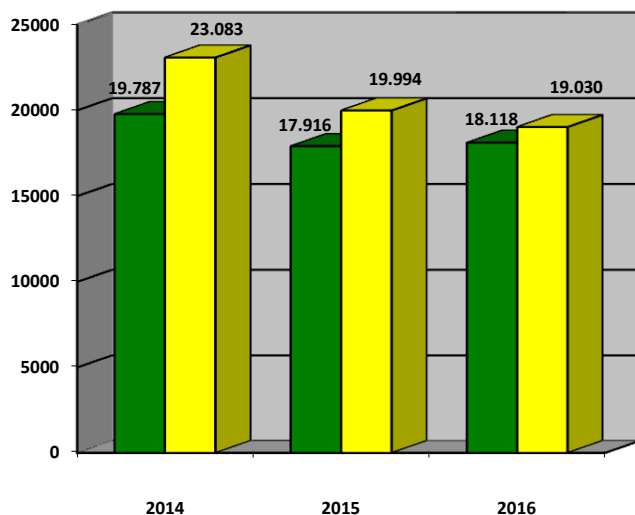
Au cours de l'année 2016, les agents locaux « Instruction routière » ont presté 3.415 heures au profit des élèves de l'enseignement fondamental et 155 heures au profit des élèves de l'enseignement secondaire.

3.2.4.4.4 Les actions préventives et répressives

Pour lutter contre l'insécurité routière, la Police Grand-Ducale a mis en œuvre des actions préventives et répressives. Les tableaux ci-après donnent un aperçu sur les différents contrôles effectués dans les domaines les plus marquants.

	2014	2015	2016	% en 2016
Vitesse	18.041	14.510	12.999	35,9%
Stationnement Illicite	3.712	2.882	3.288	9,1%
Papiers	5.525	5.043	5.787	16,0%
Ceinture Sécurité	2.303	1.923	1.317	3,6%
Eclairage	2.140	2.021	1.896	5,2%
Contrôle Ecole	2.123	1.647	1.630	4,5%
Gsm	1.654	1.799	2.019	5,6%
Autres	7.372	8.085	7.293	20,1%
Total:	42.870	37.910	36.229	100,0%

■ Prévention ■ Répression



Année	2014	2015	2016
Prévention	19.787	17.916	18.118
Répression	23.083	19.994	19.030
Nombre des contrôles routiers	42.870	37.910	37.148

3.2.4.4.5 Les résultats

En 2016, la Police Grand-Ducale a retiré 2.028 permis de conduire (en 2015: 1.975) pour les motifs suivants:

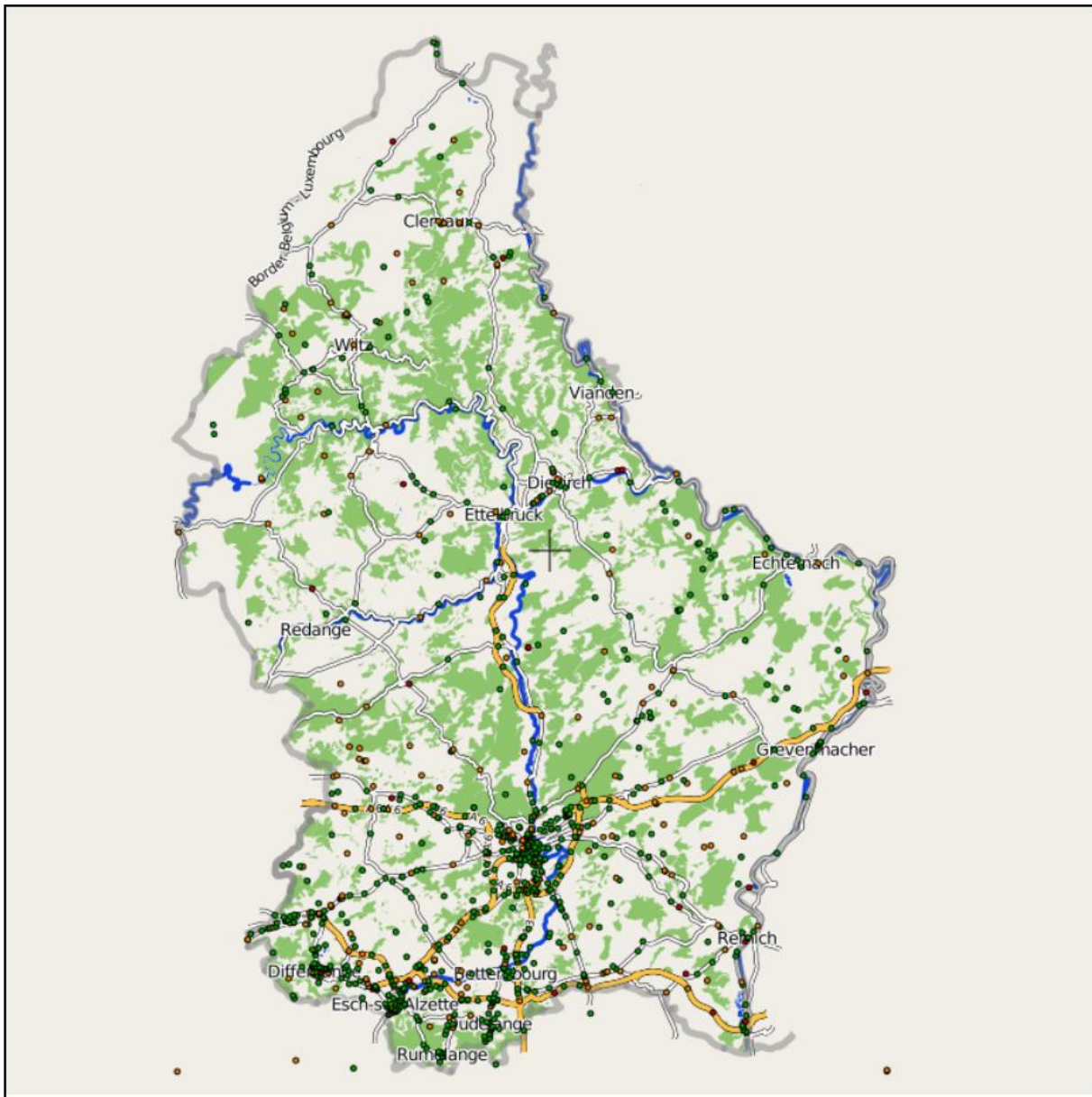
- 1.610 cas d'alcoolémie et d'ivresse au volant;
- 346 cas d'excès de vitesse;
- 72 autres cas (refus test).

Dans le cadre des contrôles systématiques d'alcoolémie, sur base de réquisitions délivrées par les Procureurs d'Etat, la Police a contrôlé au total 15.881 personnes (en 2015 : 11.942) au cours de 169 contrôles (en 2015 : 159). Le nombre de chauffeurs en infraction est en hausse : 441 (317 procès-verbaux et 124 avertissements taxés) en 2016 contre 366 en 2015.

3.2.4.5 La spatialisation des accidents

Au cours de l'année 2016, 930 coordonnées spatiales d'accidents de roulage avec lésion corporelle ont été enregistrées.

Les chiffres concernant les accidents, les blessés et les personnes tuées dans le cadre de la circulation routière sont exclusivement publiés par le STATEC.



Carte : Accidents de circulation avec blessés/décès.

3.2.5 Les missions de soutien

3.2.5.1 La Cour Grand-Ducale

La Police Grand-Ducale a effectué au profit de la Cour Grand-Ducale notamment les missions suivantes :

- protection des Maisons Grand-Ducales 24/24 heures ;
- 7 escortes d'honneur lors de remises de lettres de créance ;
- protection rapprochée lors de la visite d'Etat en Finlande ;
- service d'escorte, service d'ordre et de sécurité lors de 162 déplacements officiels et/ou privés des membres de la Famille Grand-Ducale sur le territoire national.

Mis à part le service de sécurité presté lors du séjour annuel de la Famille Grand-Ducale à Cabasson (France), 10 déplacements de LLAARR à l'étranger ont été encadrés par une protection rapprochée de l'Unité Spéciale de la Police.

3.2.5.2 La Chambre des Députés et les tribunaux

La Police a presté 4.195 heures de service d'huissier à l'occasion de 1.155 audiences aux tribunaux de Luxembourg et 342 heures lors des 156 audiences aux tribunaux de Diekirch.

1.374 heures de service huissier ont été prestées lors des 49 audiences à la Chambre des Députés.

3.2.5.3 Le transport de détenus / de fonds

Le nombre de transports et de garde de personnes, respectivement d'escortes d'objets sensibles est détaillé comme suit :

Type de mission	Nombre 2015	Nombre 2016	Heures prestées 2015	Heures prestées 2016
Transports de détenus	4.672	4697	26.827	30.018
Garde de détenus	127	120	10.759	10.403
Escortes de transports de fonds	3	3	11	14
Escortes de transports d'œuvres d'art	0	1	0	5
Escortes militaires	3	2	52	28

Au total, près de 40.500 heures ont été prestées presque exclusivement par l'Unité de Garde et de Réserve Mobile lors de ces missions. Le transfert et l'extraction des détenus condamnés de manière définitive sont compris dans ces chiffres.

3.2.5.4 Les points sensibles

Pas moins de 17.400 heures de service ont été prestées lors des patrouilles PUMA, dont la mission principale réside dans un contrôle 24/24hrs de points sensibles comme les ministères, les ambassades et les institutions européennes.

3.2.5.5 L'hélicoptère de police

L'hélicoptère de police a effectué au total 594 heures de vol à l'occasion de 827 missions aériennes, dont 423 heures de patrouilles préventives sur l'ensemble du territoire (375 vols) et 124 heures de vol en missions (287 missions, 145 vols). 9 heures de vol étaient destinées à l'entraînement des équipages, 6 heures de vol ont été réservées pour l'entraînement des USP et 13 heures au profit de l'Armée luxembourgeoise dans le cadre des préparations aux missions KFOR.

Les missions principales de l'année écoulée ont été les suivantes:

- appui tactique :
 - des unités au sol : 29 missions ;
 - lors d'accidents ou de sinistres : 11 missions ;
 - surveillance et escortes : 103 missions ;
- missions photo/vidéo : 58 missions ;
- recherches de suspects / de véhicules : 40 missions ;
- recherches de personnes disparues : 23 missions ;
- surveillances circulation : 8 missions ;
- ordre public : 13 missions .

Lors des 33 heures de vols de recherches, 1 suspect et 2 personnes disparues ont été localisés ainsi que 2 véhicules recherchés ont été retrouvés directement par les équipages de l'hélicoptère.

3.2.5.6 Les maîtres-chiens

En 2016, les maîtres-chiens ont effectué les missions suivantes :

Type de mission	Nombre	Heures prestées
Recherche de malfaiteurs / personnes disparues	41	263
Patrouilles à pied	1.465	3.594
Patrouilles en véhicules	318	912
Protection des lieux	745	2.830
Recherches drogues chiens actifs	204	423
Recherches drogues chiens passifs	81	308
Recherches explosifs	138	714
Recherches lieu d'incendie	12	34
Manifestations et maintien de l'ordre	14	303
Démonstration au grand public	5	53
Interception d'animaux errants	19	52
Formation et entraînement (Formation de base et continue)	275	7.060 (dont 392 à l'étranger)

Lors des différentes missions, 1871 g de marijuana, 259 g de haschisch, 334 g d'héroïne, 442 g de cocaïne, 21 pilules d'amphétamine et 480 g « space cakes » ont été trouvés.

3.2.5.7 La police des étrangers

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008 de la nouvelle loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration, les chiffres en matière de police des étrangers se présentent comme suit pour l'année 2016 :

- 2.034 demandes d'asile ont été enregistrées auprès de la Direction de l'Immigration du Ministère des Affaires Etrangères ;
- 657 mesures de placement ont été prononcées, dont 365 mesures de placement 1 et 292 prolongations ;
- 8 personnes ont été refoulées avec une escorte de la Police Grand-Ducale ;
- 112 personnes ont été rapatriées (= 68 dossiers), dont 56 rapatriements avec une escorte de la Police.

Dans le cadre des « Transferts Dublin » et « Reprises Dublin » :

- 261 personnes ont été transférées (= 200 dossiers), dont 151 transferts Dublin avec une escorte de la Police Grand-Ducale ;
- 45 personnes ont été retournées au Grand-Duché.

En 2016, 2.406 enregistrements ont été confirmés en tant que saisie déjà appliquée par un ou plusieurs autres Etats membres.

4 La communication

4.1 Le « ChangeNet » : La réforme à la « Une »

Comme bien d'autres domaines, la communication elle-aussi a été marquée par la réforme de la Police, notamment en ce qui concerne la communication interne.

Très tôt dans l'année le Service Communication et Presse a lancé un site Intranet exclusivement dédié aux informations liées au processus de réforme.

Une consommation quasi quotidienne du « ChangeNet » s'est installée entretemps dans les habitudes du personnel de la Police.

Certaines mesures de promotion comme la newsletter publiée toutes les trois semaines, les emails de notification de nouveaux contenus envoyés au personnel, une nouvelle page de garde applicable à tous les écrans d'ordinateurs de l'administration et pointant vers le « ChangeNet » ainsi que des contenus intéressants sous forme de reportages, représentations graphiques ou clips vidéo font que le nombre de visites quotidiennes dépassent régulièrement le cap des 1.500.

Il est prévu de fusionner à moyen terme le site de la réforme avec le site opérationnel (PoNet) pour en faire une seule plateforme centrale de la communication interne.

4.2 Le « PoNet » : travailler en connaissance de cause

L'Intranet opérationnel de la Police n'a en rien perdu d'attractivité. Le niveau de consommation est en légère hausse. Le cap moyen journalier des 1.000 visites (weekends, jours fériés et périodes de vacances inclus) a été dépassé.

Le nombre de pages consultées en moyenne par jour s'élève à plus ou moins 154.000. Le site a enregistré la bagatelle de 354.000 hits en moyenne par jour, ce qui fait un cumul annuel de presque 129 millions de hits.

4.3 Le portail Internet : www.police.lu

Le portail web de la Police a reçu en moyenne plus de 70.000 internautes par mois, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2015.

Le commissariat virtuel auquel adviendra un rôle encore plus important en 2017 est un des points d'attraction majeurs du site. Le Service Communication et Presse a traité environ 13.800 requêtes, informations, notifications et messages provenant de personnes individuelles, dont 1.749 notifications de départ en vacances. Quelques 2.500 demandes d'informations ou notifications, presque 150 informations sur des objets trouvés, respectivement perdus, environ 190 notifications en rapport avec des infractions en ligne ainsi que 348 messages en rapport avec des avertissements taxés sont ainsi parvenus à la Police par voie électronique.

Le commissariat virtuel a accueilli plus de 59.013 messages en tout, dont 14.125 informations-traffic et 6.580 messages administratifs.

4.4 Les médias sociaux : l'aventure continue

L'engagement de la Police sur les réseaux sociaux est remarquable, non seulement du point de vue de la consommation. Les progressions réalisées en 2016 sont spectaculaires :

La page Facebook compte désormais plus de 42.000 likes (contre 32.600 en 2015) ;

Le compte Twitter est suivi par presque 7.900 personnes (contre 6.800 en 2015) ;

Plus de 35.000 personnes ont activé la fonction « push » sur l'App-Police (contre 31.000 en 2015) et le canal « Police » sur YouTube, qui a été lancé fin 2011, compte désormais 868 abonnés. Les 122 vidéos publiées depuis lors ont été visualisées à 256.600 reprises. Rien qu'en 2016 plus de 100.000 personnes ont regardé les vidéos de la Police. À titre d'exemple, à lui seul le « clip-appel à témoins » sur le meurtre d'une prostituée a généré plus de 20.000 consultations depuis décembre. L'appel à témoins lancé sur Facebook suite à l'évasion d'un détenu du Centre hospitalier a permis d'atteindre presque 200.000 personnes.

Ceci explique pourquoi les médias sociaux sont devenus incontournables dans la stratégie de la communication de la Police, notamment pour ce qui en est de la communication tactique. À plusieurs reprises, les réseaux sociaux ont livré d'importantes informations aux enquêteurs dans le cadre de certains dossiers judiciaires.

4.5 La presse : un compagnon de route 24/7

Jamais le journalisme sérieux n'a été aussi important qu'aujourd'hui. Le cadre déontologique dans lequel évolue le journaliste fait la différence avec le soi-disant « journaliste-citoyen » qui s'articule sans restriction dans les médias sociaux.

Ceci est une des raisons parmi d'autres (comme la transparence et la responsabilité sociale) pourquoi, pour la Police, le journaliste est considéré comme un interlocuteur de première importance. Le Service Communication et Presse organise, depuis des années, une permanence spéciale au profit de la presse, se tient à la disposition des journalistes tous les jours de l'année, 24 heures sur 24. Cette permanence a été sollicitée à plus de 100 reprises.

Par ailleurs les communicateurs policiers ont facilité quelques 150 reportages et interviews en 2016.

4.6 Les relations publiques : le recrutement en point de mire

À l'instar des années précédentes le recrutement était au centre des activités de relations publiques. L'équipe « RP » a organisé ou participé à 18 événements couvrant ce sujet : « job days », visites d'une douzaine de lycées à la Police ou foire de l'étudiant.

La présence à la Foire de printemps, consacrée partiellement au recrutement, fut comblée d'un succès considérable.

Comme tous les ans, l'équipe des communicateurs a soutenu les diverses campagnes de sensibilisation mensuelles de la Police, aussi bien dans la lutte contre la délinquance que dans l'intérêt d'une sécurité routière accrue.

L'organisation de la « Journée des médias sociaux » mérite une mention particulière. Le Service Communication et Presse a informé le grand public pendant douze heures, entre 07.00 et 19.00 heures, sur toutes les interventions policières via ses plateformes sociales et son site Internet. Cette action a généré de nombreux commentaires positifs et a permis de documenter le travail policier de manière authentique et quasi en temps réel.

4.7 La production audio-visuelle

Les chapitres précédents donnent un aperçu sur la consultation des différentes plateformes de communication. Ces statistiques prouvent que l'apport que fournissent le son et l'image à une publication est considérable. L'engagement du vidéo clip et de l'émission produite en studio est devenu incontournable dans la communication policière. En 2016 l'équipe vidéo a sorti plus de 70 produits audio-visuels en soutien à la communication interne et externe ou au profit de partenaires externes (ministères, administrations ou autorités judiciaires).

Ce rythme de production sera maintenu en 2017.

4.8 Les projets

L'année 2017 s'annonce très intéressante. La mise en place des nouvelles stratégies de la communication interne et externe et notamment le renforcement du volet interne sont clôturés.

Les projets sur la nouvelle identité visuelle de la Police et sur l'introduction de la plainte électronique dans le cadre du commissariat virtuel ont été lancés en 2016 et seront implémentés en 2017.

Dans le corollaire de la réforme, l'Intranet sera revu de même que le site Internet et l'Application Police.

Finalement un effort interne conséquent sera accordé à la prise de conscience de l'importance pour la Police de la communication en général et des responsabilités en découlant, notamment dans le cadre d'utilisation professionnelle et privée des médias sociaux.

5 La coopération policière

5.1 L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice

Suite à l'adoption sous Présidence luxembourgeoise des conclusions du Conseil en juin 2015 sur le renouvellement de la **stratégie de sécurité intérieure de l'UE (2015-2020)**, les présidences néerlandaise et slovaque ont poursuivi la mise en œuvre de la stratégie au cours de l'année 2016. Le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de sécurité intérieure de l'Union européenne est assuré par le Comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI).

Tout au long du premier semestre de l'année, une attention particulière a été accordée au renforcement des contrôles aux frontières extérieures. En témoignent entre autre l'adoption d'une approche générale du Conseil au niveau du dossier relatif à la refonte ciblée du Code frontières Schengen qui permettra des contrôles systématiques (y compris sur les ressortissants de l'UE) ou les négociations sur la nouvelle proposition législative de l'Agence européenne des garde-frontières et garde-côtes (nouveau mandat de Frontex). De plus, les 6 premiers mois de l'année sont caractérisés par des progrès significatifs dans la lutte contre la criminalité organisée en créant des synergies entre le cycle politique de l'UE pour lutter contre la grande criminalité internationale organisée et le 8^{ème} plan d'action de la coopération douanière. De son côté, la présidence slovaque s'est avant tout concentrée sur la mise en œuvre de la feuille de route sur le renforcement de l'échange d'informations et l'interopérabilité des systèmes tout en continuant les travaux sur les dossiers législatifs relatifs au renforcement des contrôles aux frontières extérieures (Entry-Exit System (EES), système ETIAS, refonte EUODAC,...).

En 2010, le COSI a décidé d'établir un **cycle politique de l'Union pour lutter contre la grande criminalité organisée** en définissant les différentes étapes nécessaires à la mise en œuvre d'un tel cycle. Chaque cycle s'étend sur quatre ans et optimise la coordination et la coopération dans certains domaines de la criminalité. Les menaces criminelles sont identifiées sur la base d'une analyse à réaliser par EUROPOL et les objectifs prioritaires font l'objet d'un accord politique au niveau du Conseil.

La version actuelle du cycle, couvrant la période 2014-2017, comporte les 9 priorités suivantes:

- la lutte contre l'immigration illégale ;
- la lutte contre la traite des êtres humains (TEH) ;
- la lutte contre la production et la distribution de marchandises de contrefaçon ;
- la lutte contre la fraude aux droits d'accises et la fraude intercommunautaire à l'opérateur défaillant ;
- la lutte contre la production et le trafic de drogues de synthèse ;
- la lutte contre la production et le trafic de cocaïne et d'héroïne ;
- la lutte contre la cybercriminalité, avec un volet « fraude en ligne et aux cartes de paiement » et un volet « exploitation sexuelle en ligne des enfants » ;
- la lutte contre le trafic d'armes à feu ;
- la lutte contre la criminalité organisée contre les biens par des groupes mobiles.

Suivant ses moyens disponibles, le Luxembourg s'est engagé au niveau de la lutte contre la traite des êtres humains et de la lutte contre le trafic d'armes à feu.

Au cours de l'année 2016, le COSI a continué son travail de suivi de la mise en œuvre des plans d'action opérationnels (plans d'action annuels) et des objectifs stratégiques (plans d'action pluriannuels) définis par le cycle. Lors de sa réunion du 19 décembre 2016, le COSI a validé les plans d'action opérationnels pour l'année 2017. De plus, le comité détermine les objectifs stratégiques des *Joint Action Days*, c'est-à-dire des actions communes menées sous l'égide d'EUROPOL avec la participation volontaire d'un maximum d'États membres ou de pays tiers.

Désignées sous le nom de code « Ciconia Alba », les actions communes de l'année 2016 ont permis aux services répressifs nationaux de procéder à l'arrestation de 314 personnes et de saisir 2.38 tonnes de cocaïne. Coordonnées par l'agence EUROPOL, ces actions communes ont réuni des experts des services répressifs des 28 États membres, de 24 pays tiers ainsi que des représentants de diverses organisations internationales.

Sous Présidence luxembourgeoise, le COSI a réussi à définir un mécanisme indépendant d'évaluation du cycle politique. Le consensus négocié retient que cette évaluation sera réalisée par un évaluateur indépendant ensemble avec un groupe de supervision qui réunit des experts de certains États membres. A la suite d'une procédure d'offre publique, la Commission européenne a signé un accord spécifique avec le consultant EY en mars 2016. Les résultats de cette évaluation, dont le rapport devra être publié au cours des premières semaines de l'année 2017, permettront d'optimiser le prochain cycle politique 2018-2021. Selon les planifications actuelles, la fixation des priorités du nouveau cycle devra être validée par les ministres lors du Conseil JAI du mois de juin 2017.

La **lutte contre le terrorisme** a une fois de plus occupé le devant de la scène des travaux du Conseil et des différents groupes de travail, tel que cela fût déjà le cas l'année précédente. Les discussions au sein de différents groupes ont abouti à une approche générale du Conseil sur la nouvelle directive contre le terrorisme qui remplacera la décision cadre 2002/475/JHA, directive adoptée en décembre 2016. Au niveau de l'agence Europol, le Centre européen de lutte contre le terrorisme (ECTC) a été lancé au premier janvier 2016 avec la création d'un groupe de liaison (experts nationaux) détaché auprès de l'agence. De plus, il fût décidé que le COSI aurait comme nouvelle tâche de coordonner toutes les mesures opérationnelles en matière de lutte contre le terrorisme décidées par le Conseil.

Durant le second semestre 2016, le COSI endossa pour la première fois une analyse de la menace conjointe établie par Europol et l'EU INTCEN dans un exercice qui sera dorénavant réitéré tous les 6 mois. Une grande partie des autres travaux des groupes a tourné autour de la thématique de l'échange d'informations à plusieurs niveaux (entre les Etats membres, avec les agences européennes, entre les services de police et les services de renseignement,...), du financement du terrorisme avec notamment les discussions sur une proposition d'amendement de la 4^{ème} directive anti-blanchiment, l'harmonisation des crimes de blanchiment et des sanctions en la matière, le régime du gel des avoirs des terroristes, la réponse judiciaire, le travail de prévention sur la radicalisation et l'extrémisme violent et la coopération avec les pays tiers (notamment la Turquie, les pays de l'Afrique du Nord et les pays des Balkans).

Finalement, dans le contexte des combattants terroristes étrangers (CTE), des discussions ont été menées dans le cadre de la réponse et des options politiques pour encadrer les retours des CTE vers leur pays d'origine en Europe. Dans ce contexte particulier ont été discutés plus particulièrement les volets de l'échange d'informations et de l'alimentation des bases de données pour combler les lacunes constatées, le dialogue avec les pays voisins des zones de conflits, les programmes de réhabilitation et de réintégration, la réponse judiciaire à apporter (en ce comprise la recherche des preuves), les stratégies de communication, la possibilité d'adopter des stratégies pour les repentis et le sujet particulier des femmes et des enfants.

Sous la même thématique du terrorisme, le groupe de travail « Terrorisme » a eu à traiter de thèmes très variés lors de l'exercice 2016. Sans vouloir être exhaustif, il y a lieu de mentionner les thèmes suivants : suivi du travail au sein de l'*EU Internet Forum* – plateforme d'échange entre les Etats membres et les fournisseurs d'accès Internet et réseaux sociaux, la prévention de la radicalisation (avec notamment le lancement du Centre d'excellence du RAN (Radicalisation Awareness Network), discussions sur la coopération entre services répressifs et services de renseignement, révision du règlement sur les précurseurs explosifs, protection des infrastructures critiques, mise en œuvre du plan d'action CBRN-E ainsi que l'initiative anti-terroriste avec les pays des Balkans occidentaux.

Pour ce qui est de la coopération avec les 2 agences **CEPOL et Europol**, les travaux en groupes de travail concernaient surtout les préparatifs en vue de la mise en œuvre des nouveaux règlements de ces agences. Plus particulièrement pour CEPOL, le groupe « Application de la loi » s'est penché à plusieurs reprises sur la méthodologie pour évaluer les besoins en formation et le plan de mise en œuvre du nouveau règlement. Ce même groupe de travail a traité d'autres dossiers tels que les crimes environnementaux, les crimes liés aux véhicules, la coopération entre les services répressifs et les services des douanes ainsi que le développement d'un concept de police scientifique européen.

Le groupe de travail « Echange d'informations et protection des données (Dapix) » a quant à lui continué son travail de suivi de la décision Prüm en suivant la mise en œuvre de la décision dans les différents Etats membres, a discuté de plusieurs points en rapport avec l'IMS (Information Management Strategy) dans différents aspects tels que : la procédure « post-hit », l'amélioration de la qualité de données, le concept de point de contact unique (SPOC), les formats universels des messages, etc.

Au cours de l'année 2016, le groupe de travail SIS/SIRENE a contribué à la coopération en matière de lutte contre le terrorisme en promouvant l'utilisation de l'outil SISII pour repérer et signaler les combattants terroristes étrangers identifiés. Cette discussion a été menée suite à un questionnaire aux Etats membres et à une réunion conjointe avec le groupe anti-terrorisme. Elle a débouché sur un set de mesures pratiques reprises dans la feuille de route pour améliorer l'échange d'informations. Ce groupe s'est également penché sur le nouveau mécanisme de coordination en matière d'alerte « interdiction d'entrée sur le territoire » et sur la thématique des personnes disparues. Le groupe a également initié les discussions sur les 3 propositions de révision des bases légales du SIS.

Le groupe « Affaires générales et évaluations (Genval) » s'est intéressé principalement aux thématiques suivantes au cours de l'exercice 2016 : discussions sur la nouvelle stratégie de lutte contre le trafic des êtres humains dite « post-2016 » et adoption de conclusions du Conseil sur l'exploitation du travail, discussions en groupe sur la révision de la directive 91/477 sur les armes à feu qui aboutira plus tard à l'adoption de la directive. Dans le cadre des évaluations mutuelles, le sujet de la cybercriminalité a été discuté avec l'adoption de 13 rapports entre autres.

5.2 La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes

5.2.1 Les opérations pour le maintien de la paix

En 2016, 1 fonctionnaire a participé à la mission EULEX Kosovo.

Un membre du cadre inspecteur a participé à la mission EUCAP Sahel Niger et un membre du cadre supérieur a participé à la mission EUCAP Sahel Mali.

5.2.2 Les missions FRONTEX

Avec une seule frontière extérieure de l'Espace Schengen, qui n'est pas soumise à une pression migratoire spécifique, le Luxembourg contribue à l'effort commun de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne en s'engageant dans la solidarité européenne par le biais de ses participations répétées aux opérations menées par l'Agence FRONTEX, tant aux frontières maritimes qu'aux frontières aériennes et terrestres. En 2016, la gravité de la crise migratoire était telle que la Police Grand-Ducale a déployé pendant 12 mois un total de dix-huit fonctionnaires comme « screener/debriefer » et « escort officer » aux frontières maritimes en Italie et en Grèce. Il a été convenu que pour 2017 la participation aux opérations menées par FRONTEX sera maintenue au même niveau et qu'une équipe de huit fonctionnaires formera le « rapid reaction pool » afin de pouvoir répondre aux demandes de contribution en situation de crise.

Participations aux	Nombre de missions	Durée totale en jours	Total participants
Opérations	12	1.250	18
Management	7	18	7
Groupes de travail	13	48	13
Formations	5	36	5
Total :	37	1.352	43

D'autre part, la Police Grand-Ducale a participé à plusieurs séminaires et conférences organisés par l'Agence FRONTEX dans des domaines comme la biométrie et les nouvelles évolutions en matière de contrôle frontalier. Il s'y ajoute que la Police Grand-Ducale établit mensuellement des fichiers statistiques et des analyses dans le cadre du projet FRAN d'analyse des risques.

Actuellement le Luxembourg s'est engagé à mettre à disposition de FRONTEX en cas de besoin divers équipements techniques dans le domaine de la vérification des documents de voyage.

5.2.3 Le traité Benelux / Hazeldonk

Dans le cadre du traité Benelux, 46 actions et/ou demandes d'entraide policière ont été réalisées dans des domaines aussi divers tels que des demandes de chiens de pistage/drogues, le prêt de voitures blindées ou lors de dispositifs opérationnels spéciaux (Formule 1 à Spa, Festival TOMORROWLAND, patrouilles anti-cambriolages, patrouilles mixtes de motards, contrôles lors de jours fériés, ...).

Plusieurs de ces actions ont été effectuées mensuellement, et/ou ont été combinées avec les opérations sous-mentionnées :

- 12 missions de protection rapprochée dans le cadre Benelux ;
- 3 actions Hazeldonk dans le domaine du narcotourisme et du trafic de stupéfiants entre les pays du BENELUX et la France ;
- 1 action TRIVIUM dans le domaine de la criminalité en général sur le réseau routier entre le Luxembourg et d'autres pays de l'UE.

Résultats Hazeldonk 2016	
voitures contrôlées	142
personnes contrôlées	299
personnes arrêtées	3
personnes en possession de drogues	24
personnes sous influence de drogues	2
saisie marijuana/haschisch	183,3 g

5.2.4 Le Traité de Prüm

Dans le cadre du Traité de Prüm, 36 actions communes ont été réalisées soit sur initiative de nos voisins soit sur initiative de la Police Grand-Ducale. A part quelques contrôles communs en matière de circulation routière (Schwerlasttransporte, Abfallkontrolle, Bus&Truck Kontrolle...), la majeure partie des actions consistait en une présence policière sous forme de patrouilles mixtes lors de grandes manifestations telles que : « Schueberfouer », Marathon ING à Luxembourg, concert de musique techno « Nature One », diverses fêtes populaires et fêtes du Vin, ou encore les marchés de Noël.

- Base de données ADN :

Nombre total de profils insérés dans la banque de données au 01.01.2017 :

ADN condamnés	2.374
ADN criminalistique	5.463
ADN criminalistique personnes	375
ADN criminalistique traces	5.088
ADN criminalistique traces non identifiées	3.291
ADN criminalistique traces identifiées	1.797

Comparaisons (mises en correspondance) (01.01.2016 – 31.12.2016) :

4.443 de comparaisons nationales: (profils d'ADN luxembourgeois comparés au contenu de la base de données luxembourgeoise)

Nombre de comparaisons automatisées internationales dans le cadre du Traité de Prüm :

Type de correspondance	DE	AT	NL	SI	ES	FR	SK	BE	HU	Total
Requête Art.3	169.908	19.393	37.191	3.445	24.986	1.222	12.205	4.982	6.331	279.663
Requête Art.4	0	0	0	0	0	829.675	0	28.816	3.890	862.381
Personne - Personne	41	12	6	1	10	118	1	21	1	211
Trace - Trace	93	12	15	1	4	35	0	200	0	360
Trace - Personne Personne - Trace	107	40	12	4	19	217	0	171	3	573

Les requêtes se référant à l'article 3 du Traité de Prüm consistent en une consultation automatisée des profils ADN contenus dans les bases de données de pays partenaires. L'article 4 autorise la comparaison de traces ADN avec des profils indexés.

Résultats positifs des comparaisons entre simples profils ADN (01.01.2016 – 31.12.2016) :

Concordances nationales	3.729
Personne-Personne	55
Personne - Trace Trace - Personne	520
Trace-Trace	3.154

- Base de données des empreintes digitales (AFIS) :

L'article 9 du Traité de Prüm prévoit la possibilité pour les Etats signataires à comparer des empreintes et des traces dactyloscopiques.

Demandes entrantes (01.01.2016-31.12.2016) : 12.087 comparaisons effectuées

Demandes sortantes : 1.378 à destination de 16 pays

5.2.5 Le Centre de coopération policière et douanière

En 2016, le bureau luxembourgeois du Centre de coopération policière et douanière (CCPD) a enregistré 9.237 demandes (en 2015 : 11.464) introduites par les autorités suivantes :

Demandes introduites par :	2015	2016
Police	9.982	7.726
Parquet	1.046	1.067
Ministères	207	317
Douanes et accises	159	93
Tribunaux d'arrondissement	70	34
Total :	11.464	9.237

Cette nette diminution (24%) en volume des demandes s'explique en grande partie par une forte diminution des demandes en matière de vérification de sécurité.

A ce titre il faut noter qu'en 2015 ces demandes avaient littéralement explosé dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise UE 2015. (3.326 en 2015 contre 1.240 en 2016)

La délégation luxembourgeoise a enregistré 9.237 demandes dont certaines ont été envoyées à un voire plusieurs pays.

Demandes envoyées :	2015	2016
Allemagne	4.865	4.129
Belgique	5.255	4.242
France	8.118	6.534
Total :	18.238	14.905

Le bureau luxembourgeois a fourni 14.315 réponses en 2016 (en 2015 : 15.271).

Répartition des 14.315 réponses luxembourgeoises :

Réponses LU :	2015	2016
Belgique	7.069	6.211
France	6.085	5.828
Allemagne	2.117	2.276
Total :	15.271	14.315

Voici la répartition des principales requêtes luxembourgeoises par catégories de faits principaux :

Demandes reçues	2015	2016
Vérifications fichier national des étrangers/visas/asile	2.132	2.003
Vérifications de sécurité	3.326	1.240
Infractions au code de la route	1.021	1.219
Vérifications et décisions judiciaires	560	629
Escroquerie	288	403

Les identifications automatisées dans le cadre des demandes introduites par le Centre de transmission de Rennes pour les radars automatiques dans les départements Moselle et Meurthe et Moselle ne sont plus traitées par le CCPD depuis janvier 2016.

5.2.6 Schengen

Dans le cadre de la coopération prévue par les accords de SCHENGEN, il faut distinguer entre la coopération opérationnelle prévue par les articles 39, 40, 41 et 46 de la Convention d'application de SCHENGEN et les données informatiques fournies par le Système d'Information Schengen de seconde génération (SISII).

Observations transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire (en nombre de dossiers) :

	2014	2015	2016
DE	12	16	20
FR	15	22	14
BE	2	1	4
NL	3	2	2
AUT		1	0
IT	1	0	1
CH	2	0	0
Total :	35	42	40

Observations transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger (en nombre de dossiers) :

	2014	2015	2016
DE	2	1	4
FR	9	9	9
BE	2	4	6
NL		1	3
Total :	13	15	21

Poursuites transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire

En 2016, il y a eu une poursuite transfrontalière d'unités étrangères sur le territoire luxembourgeois (en 2013 : 2 ; en 2014 : 3 ; en 2015 : 4).

Poursuites transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger

En 2016, il y a eu une poursuite transfrontalière d'unités luxembourgeoises vers les Etats limitrophes (en 2013 : 4 ; en 2014 : 1 ; en 2015 : 2).

Le Système d'Information Schengen de seconde génération (SISII)

Le système est entré en service le 9 avril 2013. Il reprend les données contenues au SIS1+ et contient de nouvelles catégories de signalements et des fonctionnalités supplémentaires. SISII a permis en 2016 au Luxembourg de localiser:

Personnes recherchées pour arrestation	31
Ressortissants non communautaires signalés comme étrangers indésirables	11
Personnes signalées disparues	469
Personnes recherchées par les autorités judiciaires	92
Personnes signalées en vertu de l'article 36 (surveillance discrète)	94
Véhicules signalés en vertu de l'article 36 (surveillance discrète)	9
Véhicules signalés volés	110
Documents d'identité volés	231

Remises et transferts suite à une procédure d'extradition :

A la requête des autorités judiciaires, le service des relations internationales organise en coopération avec l'UGRM la remise/transfert des personnes arrêtées sur base d'un mandat d'arrêt européen ou international.

Remises/transferts	2014	2015	2016
du Luxembourg vers un pays étranger	16	23	42
d'un pays étranger vers le Luxembourg	69	66	69
hors Schengen	1	2	4

5.2.7 Europol

Il y a eu une augmentation constante d'échange d'informations avec les autres Etats membres et les parties tierces (celles avec contrat opérationnel), notamment dans le cadre d'affaires de vols avec effraction, d'escroqueries, de trafic de stupéfiants ainsi que de blanchiment d'argent.

En tout l'échange d'informations par SIENA (Secure Information Exchange Network Application) s'élève à 8.433 messages en 2016, donc environ 702 messages par mois.

Ce qui signifie une augmentation de l'échange d'informations de 24% par rapport à 2015.

Messages	2015	2016
Envoi	1.544	1.978
Réception	4.870	6.520

Opérations :

Le Luxembourg a participé aux opérations internationales : Ciconia Alba; Trivium ; Airport Action Day.

Messages par groupe d'infraction :

Le tableau ci-dessous renseigne sur le nombre de messages par groupe d'infraction. Une requête ou une réponse peuvent donner lieu à plusieurs messages se rapportant à différents groupes d'infractions p.ex. : Une seule requête peut donner lieu à la fois à des messages portant sur des coups et blessures, du trafic d'êtres humains et du blanchiment d'argent.

Crime Area	Sent	Received	Total
Bodily Injury	82	225	307
Child Abuse	70	93	163
Child Pornography	49	88	137
Computer Crime	146	371	517
Corruption	24	45	69
Counter feiting And Product Piracy	26	72	98
Crime Area Other	22	49	71
Cultural Goods Crime	26	36	62
Drugs Trafficking	260	955	1.215
Environmental Crime	19	32	51
Forgery Of Administrative Documents	93	228	321
Forgery Of Means Of Payment Other Than Money	85	228	313
Forgery Of Money	43	144	187
Fraud And Swindling	274	891	1.165
Illegal Immigration	163	658	821
Kidnapping And Hostage Taking	27	51	78
Money Laundering	172	462	634
Motor Vehicle Crime	71	190	261
Murder	81	156	237
Nuclear And Radioactive Crime	17	30	47
Racism And Xenophobia	18	31	49
Racketeering And Extortion	51	140	191
Robbery	504	1.585	2.089
Terrorism	196	745	941
Trade In Endangered Animal And Plant Species	19	26	45
Trade In Hormonal Substances	16	21	37
Trade In Human Organs And Tissue	17	18	35
Trafficking In Human Beings	246	672	918
Weapons And Explosives	143	538	681

5.2.8 OIPC – Interpol

Les activités INTERPOL du Luxembourg sont détaillées comme suit :

Messages	2015	2016
envoi	2.450	2.379
réception	5.141	5.170

5.3 Réunions et voyages à l'étranger

Le tableau ci-dessous reflète le nombre de voyages à l'étranger suivant le libellé afférent :

Budget	Libellé	Nombre voyages	Nombre jours
POLICE	Interpol	1	9
	Europol	20	61
	JAI	2	5
	BENELUX	14	19
	SIS-Schengen	22	45
	CEPOL	19	76
	ATLAS	8	40
	Formation	246	1.107
	Frontex	43	1.352
	Divers*	845	1.903
MAE	Rapatriements	440	745
JUSTICE	CRI & Transferts	234	499
Total :		1.894	5.861

*Le libellé « Divers » comprend entre autres la participation à des conférences, réunions de concertation, foires etc.

6 Les ressources humaines

6.1 Le personnel à statut policier

Dans le cadre de la politique pluriannuelle du Gouvernement, les engagements des années précédentes ont été poursuivis en 2016 en vue d'atteindre l'effectif légal maximal de 2.085 policiers, tel que fixé par la loi du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat et modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police.

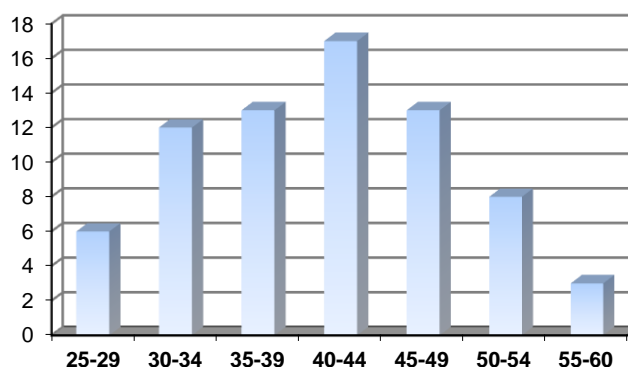
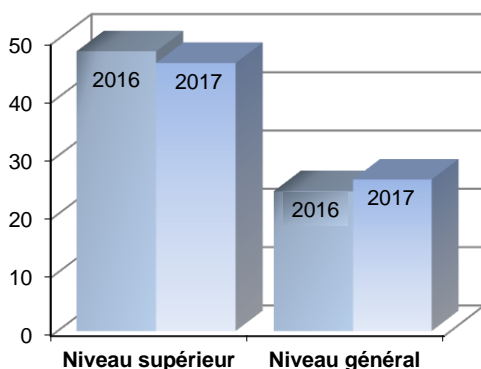
En 2016, 278 déplacements ont été effectués au sein de la Police Grand-Ducale. Les changements d'affectation ont eu lieu tous les mois, suite à la publication des postes vacants. Ces déplacements ont respecté dans la plus large mesure les desiderata du personnel policier exprimés lors du sondage précédant les changements mensuels.

6.1.1 Le cadre supérieur

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre supérieur au 1^{er} janvier 2017 est de 72 (en 2016 : 72). Actuellement il n'y a aucune vacance de poste.

En 2016, 2 nouveaux stagiaires ont été recrutés pour intégrer l'École Nationale Supérieure de la Police à Lyon. Le nombre de stagiaires en formation au 1^{er} janvier 2017 s'élève à 5, dont 1 employé S actuellement en congé sans traitement. Les stagiaires recrutés en 2014 ont été assermentés en octobre 2016.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du niveau supérieur et du niveau général entre le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} janvier 2017, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre supérieur.



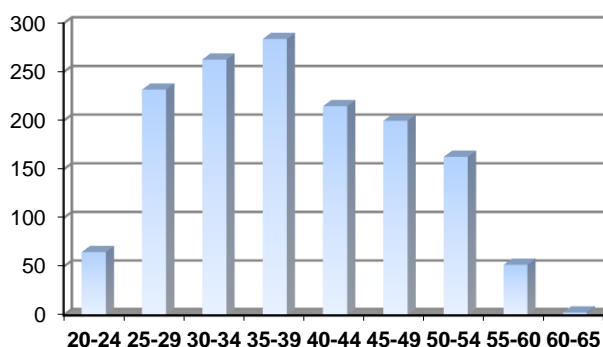
6.1.2 Le cadre des inspecteurs

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des inspecteurs au 1^{er} janvier 2017 est de 1.477 (au 1.1.2016 : 1.467).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 40 inspecteurs-adjoints de la 16^e promotion ont été assermentés en septembre 2016 ;
- 71 volontaires de la 17^e promotion pourront être opérationnels comme inspecteurs de police le 20 septembre 2017, à condition de réussir leur examen final ;
- l'examen-concours organisé en juillet 2015 a permis le recrutement de 110 candidats constituant la 18^e promotion. Une première phase de formation de 3 mois a eu lieu au Centre Militaire de Diekirch. 82 volontaires dont 8 redoublants de la 17^e promotion ont eu accès à l'Ecole de Police au 1^{er} janvier 2017.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du niveau supérieur et du niveau général au 1^{er} janvier 2016 et au 1^{er} janvier 2017, ainsi que la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre des inspecteurs.



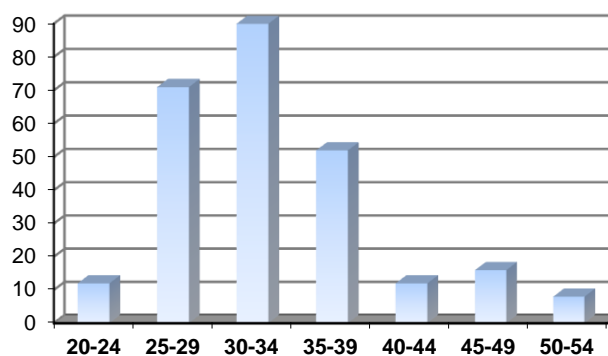
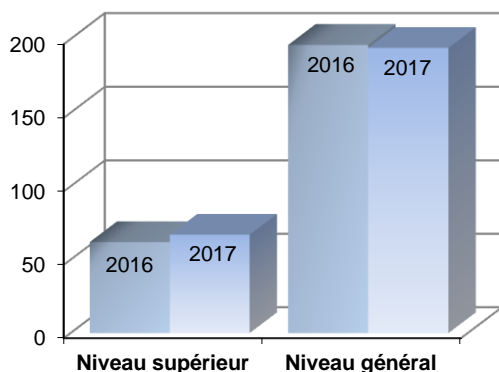
6.1.3 Le cadre des brigadiers

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des brigadiers au 1^{er} janvier 2017 est de 261 (258 au 1^{er} janvier 2016).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 9 brigadiers de la 27^e promotion ont été assermentés en décembre 2016 ;
- 12 candidats de la 28^e promotion, dont 2 redoublants de la 27^e promotion pourront être opérationnels comme brigadiers fin novembre 2017, à condition de réussir leur formation.

Les tableaux tracent l'évolution du niveau supérieur et du niveau général entre le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} janvier 2017, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du brigadier.



6.1.4 Le personnel à statut civil

Le personnel civil continue à assurer une mission importante au sein des activités de la Police Grand-Ducale. Le personnel civil complète le personnel policier sur le plan technique et administratif. Il permet le redéploiement de personnel policier pour ses missions de sécurité intérieure.

Le personnel civil au sein de la Police Grand-Ducale comprend :

- au total 282 personnes, dont 69 fonctionnaires, 166 employés et 47 salariés. Parmi ces personnes, 42 employés et 17 ouvriers bénéficient du statut du travailleur handicapé et sont engagés par le biais de l'administration gouvernementale;
- le personnel détaché de la WSA auprès de la Police Grand-Ducale est actuellement au nombre de 5 personnes, ce qui correspond à une baisse de 6 personnes par rapport au 1^{er} janvier 2016;
- les chômeurs engagés par mesure d'occupation temporaire indemnisée ou de contrat d'aide à l'emploi se chiffrent à 20 personnes au 1^{er} janvier 2017.

En 2016, les recrutements suivants ont eu lieu :

- 3 employés S, 3 employés A2, 2 employés B1, 1 employé D2 et 1 salarié qualifié pour le Service de Police Judiciaire,
- 3 employés A2 pour la Direction de l'Information,
- 1 employé B1, 1 employé C1, 1 employé D1 (STH), 3 salariés qualifiés et 1 salarié B (statut handicapé) pour la Direction Budget et Equipement,
- 1 employé B1 pour la Circonscription régionale de Capellen,
- 1 employé B1 pour la Direction Organisation Méthode et Emploi,
- 6 employés C1 pour le d'Centre Intervention National,
- 1 rédacteur et 1 employé B1 pour la Direction des Ressources Humaines,
- 1 attaché pour le Service Communication et Presse,
- 1 employé A1 pour le Service Juridique,
- 1 employé B1 pour le Secrétariat Général,
- 1 employé C1 pour le Service National d'Avertissements Taxés,
- 1 chargé d'études et 1 employé A1 pour le Service des Relations Internationales,
- 2 employés C1 pour la Circonscription régionale d'Esch/ Alzette,
- 1 employé D1 pour la Circonscription régionale de Grevenmacher,
- 1 employé C1, 1 salarié qualifié et 2 salariés B pour la Circonscription régionale de Luxembourg,
- 4 employés B1 et 2 employés C1 pour le système de sanction et de contrôle automatisés.

6.2 Les effectifs de la Police au 01.01.2017

		1.1.2016	1.1.2017
Personnel à statut policier	Cadres supérieurs	72	72
	Inspecteurs	1.467	1477
	Brigadiers	258	261
	Sous-total	1.797	1.810
Personnel civil*	Fonctionnaires civils	71	69
	Employés	134	166
	Ouvriers	42	47
	Sous-total	247	282
Personnel temporaire/externe	Externes (WSA, CAE, OTI)	24	25
	Détachés d'autres administrations	1	2
	Sous-total	25	27
Volontaires	Volontaires Inspecteur	119	153
	Volontaires Brigadier	11	12
	Sous-total	130	165
Grand Total		2.199	2.284

6.3 Les accidents de service

En 2016, le nombre d'accidents de service déclarés à la Direction des Ressources Humaines au 31 janvier 2017 s'élève à 151. Ce chiffre représente une augmentation de 3 unités par rapport aux 148 accidents déclarés en 2015.

Le nombre des policiers blessés s'élève à 135 avec un total de 1192 jours de congé de maladie.

L'origine des accidents est détaillée comme suit :

- 75 accidents durant le travail dont 32 suite à des rébellions ;
- 34 accidents de trajet ;
- 30 accidents de sport ;
- 12 accidents lors de la formation des volontaires de Police.

6.4 La formation

6.4.1 Le cadre supérieur

La Direction des Ressources Humaines assure le suivi de la formation de base et de la formation continue du cadre supérieur.

6.4.1.1 La formation de base

Les stagiaires recrutés sur base d'un diplôme universitaire ou issus de la carrière de l'inspecteur moyennant un examen d'admission à la carrière supérieure, suivent une formation professionnelle à l'Ecole Nationale des Officiers de la Police Fédérale belge à Bruxelles de 18 mois, respectivement à l'Ecole Nationale Supérieure de la Police à St. Cyr au Mont d'Or près de Lyon.

En 2016, 3 candidats ont terminé leur formation à Bruxelles.

Actuellement, 4 candidats sont à Lyon et un candidat est à Bruxelles.

6.4.1.2 La formation continue

8 membres du cadre supérieur ont suivi des cours de formation continue à l'étranger et à l'INAP dont :

- 9 inspecteurs ont participé à différents cours organisés par l'INAP ;
- 8 cadres supérieurs ont suivi des séminaires à la Deutsche Polizeihochschule à Münster.

6.4.2 Les inspecteurs et les brigadiers

Conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 27 avril 2007 déterminant les conditions de recrutement, d'instruction et d'avancement du personnel policier, l'Ecole de Police assure la formation de base et la formation continue pour les carrières d'inspecteur et de brigadier.

En 2016, l'Ecole de Police a organisé les cours suivants :

- formation de base : 103 formateurs ont presté 2.734 heures de cours ;
- formation continue et spéciale : 63 formateurs ont presté 437 heures de cours.

Au mois de juillet 2016 a eu lieu l'examen-concours ainsi que l'examen d'admission définitive pour la carrière d'inspecteur de Police.

Au mois de septembre 2016 a eu lieu l'examen-concours pour la carrière de brigadier de Police.

Au mois d'octobre 2016 ont eu lieu l'examen d'admission définitive pour la carrière de brigadier de Police.

6.4.2.1 Les formations particulières dispensées par les centres nationaux

Outre les activités d'instruction dispensées par son cadre permanent, les instructeurs issus du Corps de la Police Grand-Ducale ou d'intervenants externes, l'Ecole de Police fait intervenir ses quatre centres nationaux qui assurent en particulier :

L'instruction tactique 2016 (Centre National de Tactique Policière : CNTP)

Le CNTP a organisé des séminaires MSI (Mesures de Sécurité Individuelles) et a instruit le concept « AMOK » lors de l'instruction tactique, ainsi que des cours théoriques et pratiques (gilet pare-balles, low light tactics, alerte à la bombe, barrage routier, recherche, service d'ordre et de sécurité, armes prohibées, Eigensicherung im täglichen Polizeidienst, Marche, Drill, M.O., observateur tactique, etc.), dans le cadre de la formation de base pour les volontaires de Police (volpol) des inspecteurs et des brigadiers.

Une formation de base spéciale « AMOK » a été organisée pour un groupe de cadres supérieurs, ainsi que 2 exercices « AMOK » complets pour les cadres supérieurs et les membres des centres d'interventions régionales avec les chefs de groupe.

1 membre du CNTP a participé comme moniteur à l'instruction tactique de base (ITB) et à l'instruction tactique de révision (ITR) pendant 4 mois.

Le CNTP a organisé la formation continue (FOCO) tactique, sous forme de théorie et pratique, dans le contexte « terrorisme » du plan « VIGILNAT », pour les membres du cadre policier et pour l'Armée luxembourgeoise.

Pour quelques membres du SREC et du SPJ, des formations tactiques de base en situation LOW LIGHT et des progressions tactiques plus rapides en situation ont été organisées.

Le CNTP a offert un atelier gilet pare-balles à l'occasion de la journée de sécurité à l'EP et a préparé une visite OLAI avec des enfants de réfugiés à l'EP.

Les membres du CNTP ont participé à et ont suivi des formations, comme le « Tactical Combat Casualty Care » (TCCC) et le séminaire du « Polizeitrainerfachkonferenz » et « Referat Radikalisierung » à l'étranger.

Participations au GT- armes de service individuelle, tactique policière et module TIR.

Le CNTP a presté 3.340 heures de cours et d'instruction en total.

L'éducation physique (Centre National de Sport : CNS)

Le CNS assure tout au long de l'année scolaire, par des séances hebdomadaires en matière de course à pied, musculation, natation et self-défense, une préparation des candidats au test sportif final qui clôture l'année scolaire.

Le CNS organise différents cours permettant aux candidats d'acquérir et de maintenir à niveau des aptitudes et techniques physiques de maîtrise de la violence. Ce concept global comprend des cours de base en matière de matraque (« Tonfa »), « Maîtrise de la violence » et « Pepperspray ».

Une fois en service actif, les intéressés participeront dans une deuxième phase à 2 journées de formation continue annuelle, composées entre autres d'un recyclage dans les matières précitées.

Le CNS a offert 614 cours (ITB, formation de base et formation continue) pour 921 heures en total.

La conduite de véhicules (Centre National de Conduite : CNC)

Dans le cadre de la formation de base, le CNC a initié tous les candidats à la conduite d'un véhicule de service. Il a aussi organisé des cours de conduite à Colmar-Berg et il a assumé des séminaires de circulation, des cours « instruction routière et règlements spécifiques » pour candidats inspecteurs et brigadiers ainsi que la formation et l'initiation sur simulateur de conduite.

Dans le cadre de la formation continue et spéciale, le CNC a organisé des cours de conduite à Colmar-Berg, des cours de recyclage moto, des formations spéciales en matière de pilotage voitures, un cours de recyclage APC et des permis de conduire C, C1 et D1 et B+E.

Les instructeurs ont participé pendant trois journées au « fit for your bike » à Colmar-Berg (manifestation sous le patronage de la Police Grand-Ducale, du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, de la Sécurité Routière et du Centre de formation pour conducteurs)

Deux instructeurs du CNC ont suivi pendant les mois de janvier, février et mars 2016 la formation « Instructeur Véhicules » à la Caserne Grand-Duc Jean à Diekirch.

Une formation motards, se composant de deux pré stages d'une durée d'une semaine, et de la formation motards de six semaines, a été organisée en 2016.

Une formation motards au sein de l'Unité Spéciale de la Police de deux semaines a été organisée.

Le CNC a presté 1.826 heures de cours d'instruction et a assuré pendant 700 heures des cours de formation de base et de formation continue, soit un total de 2.526 heures.

L'instruction de tir (Centre National de Tir : CNT)

Pendant leur formation de base, les candidats ont bénéficié en moyenne de 124 heures de tir lors de l'Instruction Tactique de Base, de 66 heures en 1ère année et de 48 heures en 2ème année de formation. Les classes des brigadiers avaient 72 heures de formation.

Dans le cadre de la formation continue, le personnel policier est passé à 2.672 reprises au CNT pour participer aux tirs obligatoires. 70 policiers ont dû participer à 1 ou plusieurs tirs de rappel à défaut de résultats de tir satisfaisants. A ce propos, 10 séances de rattrapage, réparties sur toute l'année ont dû être organisées.

En 2016, le CNT a presté 3.668 heures de formation toutes catégories.

Les moniteurs ont participé à 3 concours de tir à l'étranger et un moniteur a participé à une formation pédagogique (Pädagogisches Seminar für Fortbilder) à Biberach en Allemagne.

6.4.2.2 La formation continue

La formation continue vise à mettre à jour et à compléter les connaissances professionnelles ainsi que le savoir-faire du fonctionnaire de Police. Dans ce cadre, il y a lieu de mentionner les formations détaillées ci-après :

Formation continue P7/P7bis générale

En 2016, l'Ecole de Police a organisé 8 cycles de formation continue se composant d'une part d'une journée d'instruction et d'autre part d'une séance de tir.

Formation continue P7/P7bis judiciaire

En 2016, l'Ecole de Police a organisé 7 cycles de formation continue se composant d'un côté d'une journée d'instruction et de l'autre côté d'une séance de tir.

La formation continue « P7/P7bis Judiciaire » s'adresse aux policiers ayant le grade P7 et P7 bis et affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

Formation continue générale

En 2016, l'Ecole de Police a organisé 30 cycles de formation continue, se composant d'une journée formations contiguës avec 28 participants par cours suivies :

- soit d'une séance de tir ;
- soit d'une journée entière (tous les 3 ans) de recyclage en conduite automobile au Centre de formation pour conducteurs à Colmar/Berg.

La formation continue générale s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) et du brigadier, affectés à la DG, à l'EP, à l'UCPA, à l'UGRM, aux CI et aux CP.

Formation continue judiciaire

En 2016, l'Ecole de Police a organisé 11 cycles de formation continue, se composant d'une journée et d'une séance de tir supplémentaire. Chaque cycle regroupe 14 fonctionnaires.

La formation continue « Judiciaire » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

Formation continue circulation

En 2016, l'Ecole de Police a organisé 7 cycles de formation continue, se composant d'une journée et d'une séance de tir supplémentaire. Chaque cycle regroupe 12 fonctionnaires.

La formation continue « Circulation » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) affectés aux UCPR et aux SRPR.

Formation continue administrative

En 2016, l'Ecole de Police a organisé 8 cycles de formation continue, se composant d'une journée. Chaque cycle regroupe 28 fonctionnaires.

La formation continue « Personnel policier administratif » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur exerçant une fonction administrative, affectés à la Direction Générale, aux Directions régionales, aux Directions/Commandements des Services Centraux.

Formation continue du personnel civil

En 2016, le personnel civil a pu suivre des formations proposées par l'INAP.

6.4.2.3 La formation de promotion

La formation de promotion vise à approfondir les connaissances générales des fonctionnaires de police en vue de pouvoir accéder aux grades du niveau supérieur.

En 2016, plusieurs inspecteurs ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement et de leur qualification comme Officier de Police Judiciaire (OPJ). Quant à l'examen de promotion, 53 candidats sur 56 ont réussi l'examen.

En outre, 32 brigadiers ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement. À l'examen de promotion, 25 brigadiers sur 30 ont réussi.

6.4.2.4 La formation spéciale

L'objectif de la formation spéciale est d'initier ou de parfaire les connaissances des membres du Corps dans l'exercice d'attributions particulières au sein de la Police. Les cours de formation spéciale ont en principe lieu à l'Ecole de Police.

Formation spéciale « Judiciaire »

Le cours de formation spéciale « Judiciaire » est :

- obligatoire pour les policiers affectés au Service de Police Judiciaire ou à un Service de Recherche et d'Enquête Criminelle (SREC) ;
- ouvert aux policiers intéressés par la matière et dont la candidature a été retenue.

En 2016, l'Ecole de Police a organisé 1 formation de 10 jours pour 16 policiers.

Au mois de septembre 2016, le CNT a organisé une formation spéciale de tir de 2 séances dans le cadre de la formation « Enquêteurs ».

Formation spéciale « Opérateur CIN/CIP »

Le cours de formation spéciale « Opérateur CIN/CIP » composé de 2 journées est obligatoire pour les policiers qui sont ou qui vont être affectés au Centre d'Intervention National (CIN) respectivement à un Centre d'Intervention Principal (CIP) en tant qu'opérateur. En 2016, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 3 jours pour un total de 22 participants.

Formation spéciale « Police de Proximité »

Le cours de formation spéciale « Police de Proximité » est obligatoire pour tous les policiers affectés en 2016 à un Commissariat de Proximité (CP) pour la première fois dans leur carrière. En 2016, l'Ecole de Police a organisé 1 cours pour 23 policiers.

Formation spéciale « Le pilotage de voitures »

Cette formation spéciale est obligatoire à la fois pour les policiers, qui sont ou vont être affectés soit à l'Unité Spéciale, soit à l'Unité Centrale de Police de la Route ou à un Service Régional de Police de la Route. En 2016, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 2 jours pour 17 policiers.

Les permis de conduire

En 2016, l'Ecole de Police a organisé un cours théorique « permis de conduire » de 2 jours et des séances pratiques pour obtention de 27 permis de conduire.

Formation spéciale Agent local « Drogues »

La formation spéciale Agent local « Drogues » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2016 une 1/2 journée de formation continue spéciale pour 73 policiers.

Formation spéciale Agent local « ECOFIN »

La formation spéciale Agent local « ECOFIN » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2016 2 cours de formation continue « ECOFIN » d'une durée d'une journée pour 39 policiers et 1 cours de formation initiale étalé sur 2 journées pour 11 policiers.

Formation spéciale « Interventions policières en groupe d'un centre d'intervention »

Cette formation spéciale s'est adressée aux membres d'un même groupe d'un centre d'intervention de la région d'Esch-sur-Alzette. En 2016, l'Ecole de Police a organisé 1 journée de formation pour un total de 14 policiers.

Formation spéciale particulière « Besseren Ëmgang mat Stress a Konflikter »

Le but de cette formation est d'apprendre à mieux gérer des situations de stress et de conflit grâce à des techniques pratiques. Le cours s'adresse à tous les policiers et au personnel civil ayant au moins 5 ans de service.

L'Ecole de Police a organisé en 2016 1 cours d'une durée de 3 jours d'initiation pour 10 policiers et personnel civil.

Formation spéciale « Premiers Soins »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil.

L'Ecole de Police a organisé en 2016 2 cours de formation spéciale « Premiers Soins » d'une durée d'une journée pour 35 policiers.

Formation spéciale particulière « Accident avec un véhicule de service »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil ayant été à l'origine d'un accident avec un véhicule de service (auto ou moto).

L'Ecole de Police a organisé en 2016 2 cours d'une durée de 1/2 jour pour 5 policiers.

Formation spéciale « Analyse et gestion de menaces »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil.

L'Ecole de Police a organisé en 2016 1 cours de formation spéciale « Analyse et gestion de menaces » d'une durée d'une journée pour 11 policiers.

Formation spéciale « Personnel Civil »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tout le personnel civil.

L'Ecole de Police a organisé en 2016 1 cours de formation spéciale « Personnel civil » d'une durée d'une journée pour 9 personnes civils.

Formation spéciale « AMOK Cadre supérieur (CS) »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers de la carrière supérieure.

L'Ecole de Police a organisé en 2016 1 cours de formation spéciale « Amok CS » d'une durée de 3 journées pour 13 policiers de la carrière supérieure.

6.4.2.5 Les conférences / les séminaires

L'Ecole de Police a organisé en 2016 :

- 1 conférence « Umgang mit dem Suizid » d'une 1/2 journée pour 4 fonctionnaires ;
- 1 conférence « Délits sexuels » d'une 1/2 journée pour 22 fonctionnaires.

6.4.2.6 Les activités de partenariat

Le Self-Defense Club de la Police Grand-Ducale (SDC)

En collaboration avec le SDC, un certain nombre d'activités ont été organisées :

- ateliers d'initiation à la self-défense lors de partenariats avec différentes écoles et clubs-sénior ;
- participation au « Selbstbehauptungskurs für Frauen und Männer » en collaboration avec le service Prévention de la Direction régionale de Luxembourg ;
- des présentations lors de portes-ouvertes.

Landespolizeischule, Fachhochschule für öffentliche Verwaltung – Fachbereich Polizei Rheinland-Pfalz, Hahn-Flughafen (LPS Hahn)

En partenariat avec la LPS Hahn, 12 stagiaires-policiers allemands ont suivi un stage de 5 jours au sein d'unités territoriales des circonscriptions de Luxembourg, de Diekirch et de Grevenmacher. A l'inverse, 6 volontaires de Police ont effectué un stage pratique de 5 jours auprès d'unités opérationnelles de la police allemande à Trèves.

2 membres du cadre permanent de l'Ecole de Police accompagnés de 4 volontaires de Police ont participé à la « Internationale Projektwoche » organisée par la LPS Hahn, du 25 au 29 janvier 2016.

Activités de prévention

Des séances de prévention « Drogues » pour enseignants ou parents, ainsi que pour l'Ecole Nationale des Sapeurs-Pompiers ont été effectuées par le délégué à la prévention de l'Ecole de Police.

6.4.2.7 La formation spéciale à l'étranger

Plusieurs membres de la Police Grand-Ducale ont suivi des cours de formation spéciale à l'étranger :

- 246 voyages de service en relation avec des formations ont été organisés.
- le Service de Police Judiciaire (SPJ) a participé à des cours de spécialisation auprès d'écoles de police telles que l'Akademie der Polizei Baden-Württemberg et le BKA Wiesbaden en matière de police technique, de stupéfiants, de protection des mineurs, de criminalité économique et financière, de délits sexuels, de terrorisme, d'immigration clandestine, de criminalité sur Internet, d'incendie, de « Leichensachbearbeitung/ Todesfallermittlungen » ;
- la section canine de l'Unité de Garde et de Réserve Mobile (UGRM) a assisté à des formations spécifiques en Allemagne en matière de garde et de protection, de détection d'explosifs et de stupéfiants ;
- le personnel de l'Unité Spéciale de la Police (USP) a suivi des stages de perfectionnement à l'étranger dans les domaines suivants : escalade, formation tactique et technique opérationnelle, manipulation d'explosifs, tireur de précision, négociateur, protection des hautes personnalités, moniteur de tir, sport de combat.

6.5 Les activités sportives

La Police Grand-Ducale offre à ses membres policiers et civils la possibilité de pratiquer une ou deux activités sportives au sein du Corps dans les disciplines suivantes :

Athlétisme, Basket-ball, Football, Handball, Marche, Self Défense, Plongée, Golf, Tai Jitsu Ryu, Cyclisme, Badminton, Musculation & Fitness, Natation, Tennis, Tennis de table et Tir.

Le club athlétisme a participé en 2016 à +/- 15 courses à pied ainsi qu'au championnat USPE en date du 21 au 24 mars en Angleterre. Le 24^{ième} championnat international de la Police Grand-Ducale en course à pied a été organisé en date du 28 mars à Grevenmacher.

L'équipe de marche a participé à 7 marches internationales.

L'équipe de football a remporté la deuxième place parmi neuf équipes lors du championnat WIKRI en date du 07 octobre 2016.

En outre le club de football a organisé le challenge du Directeur Général à Useldange auquel 10 équipes de la Police Grand-Ducale ont participé.

Le Cercle de tir de la Police Grand-Ducale a remporté plusieurs prix en 2016 et a participé à plusieurs challenge internationaux.

Plusieurs stages en matière de Self Défense ont été organisés en cours de l'année, notamment des formations pour dames et enfants.

7 L'informatique

L'année 2016 a permis d'entamer les prochaines phases de plusieurs projets informatiques d'envergure dont notamment la mise en place d'un système d'aide de gestion opérationnelle et d'incidents et la gestion des données du laboratoire forensique du SPJ. Considérant l'ampleur des infractions enregistrées au niveau du système de contrôle et de sanction automatisés (CSA), la DI a dû progressivement adapter le logiciel IP- Informations policières dans le but de faire avancer la génération des procès-verbaux. En outre, le projet de retraçage des objets saisis et l'interfaçage avec les outils de travail de la Police a été un des grands défis du métier de la DI. Le projet de migration vers la nouvelle génération de gestion des empreintes digitales (AFIS) a été finalisé en 2016.

Un nouveau projet dans le cadre de MyGuichet.lu concernant la mise en place de plusieurs démarches administratives entre le citoyen et la Police Grand-Ducale a été entamé.

Des efforts de consolidation au niveau de l'infrastructure couvrant la sécurité informatique et de mise à niveau de certaines plateformes comme celle de stockage et de backup des données furent réalisés.

En 2016, la Police Grand-Ducale a poursuivi le projet d'un transfert électronique des écrits judiciaires avec les autorités judiciaires. Par ce logiciel, le travail de gestion administrative sera considérablement simplifié.

8 Le budget, les équipements et la logistique

8.1 L'évolution budgétaire 2012 – 2016

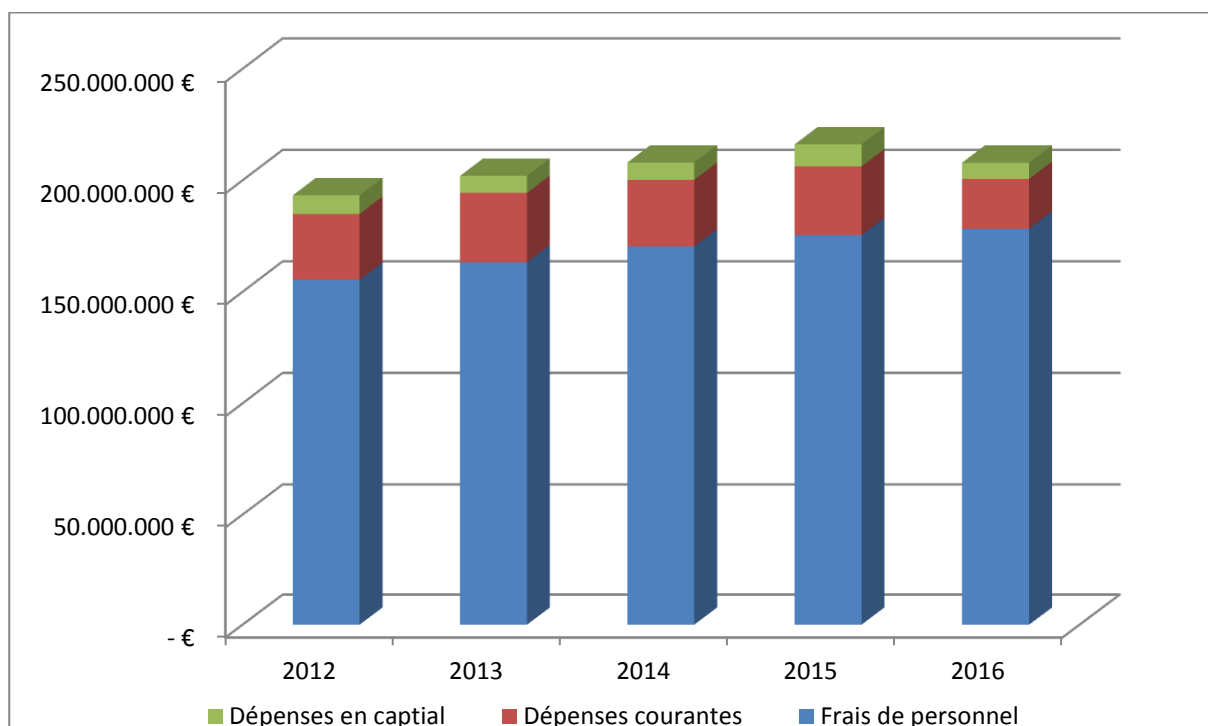
Le graphique de l'évolution budgétaire globale de la Police Grand-Ducale pour les exercices 2012 - 2016 est subdivisé en trois catégories : les frais de personnel, les dépenses courantes et les dépenses en capital.

Entre 2015 et 2016, le budget total a diminué de -3,80% (frais de personnel +1,63%, dépenses courantes -27,37%, dépenses en capital -23,70%).

La diminution du budget résulte des crédits spéciaux alloués à la Police Grand-Ducale dans le cadre de la Présidence 2015 et de la diminution considérable des frais de loyer après l'acquisition de la Cité Policière Grand-Duc Henri fin 2015. Si l'on en retire ces deux postes du budget 2015 pour avoir un niveau comparable avec le budget 2016, on constatera par contre une augmentation de +1,49% (frais de personnel +1,63%, dépenses courantes +1,84%, dépenses en capital -2,70%).

En analysant l'évolution budgétaire 2015 / 2016 sans les crédits spéciaux Présidence 2015, le loyer CPGDH et les frais de personnel, on constate une très légère augmentation de + 0,69%.

Evolution budgétaire 2012 - 2016



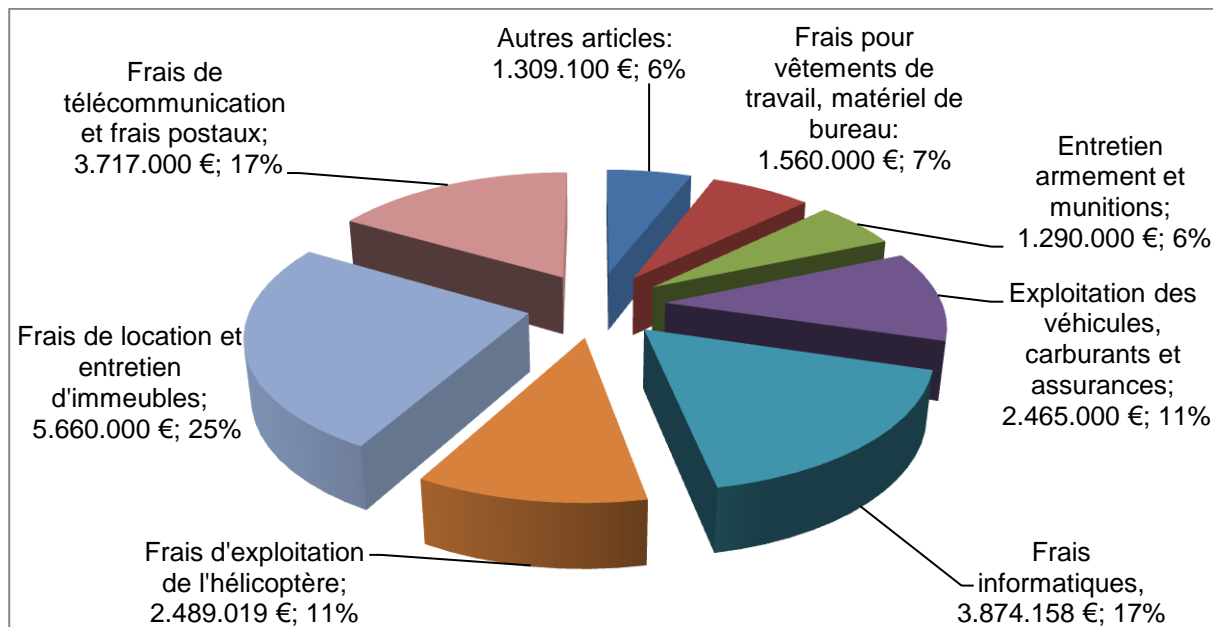
8.2 La ventilation du budget de la Police Grand-Ducale pour l'année 2016

En 2016, le budget de la Police Grand-Ducale était ventilé comme suit :

Frais de personnel	178.253.716 €	85,75 %
Dépenses courantes	22.364.277 €	10,76 %
Dépenses en capital	7.251.303 €	3,49 %

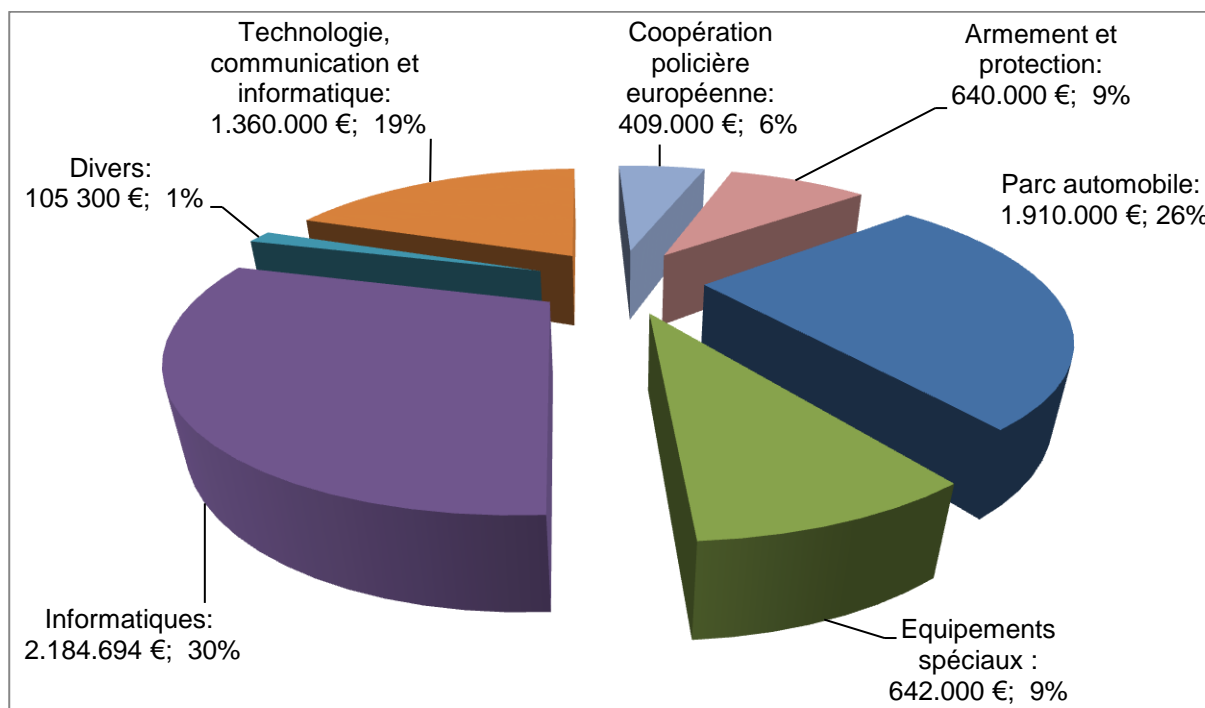
Dépenses courantes 2016

(budget voté)



Dépenses en capital 2016

(budget voté)



8.3 Les équipements et la logistique

8.3.1 Le parc automobile

Fin 2016, la Police Grand-Ducale disposait d'un parc roulant de 840 véhicules répartis en différentes catégories :

- 661 véhicules des catégories camionnettes, voitures de patrouille, véhicules rapides, véhicules tout-terrain et véhicules d'appuis logistiques et techniques ;
- 6 véhicules radar
- 92 véhicules spéciaux (camions, charroi tactique du maintien de l'ordre, remorques, véhicules blindés, etc.) ;
- 79 motos.

Pendant l'exercice 2016, le parc automobile de la Police Grand-Ducale a parcouru 10.433.689 kilomètres. Ainsi le nombre de kilomètres parcourus est resté stable par rapport à l'année précédente.

Jusqu'à décembre 2016 nous avons constaté 320 endommagements/accidents avec un véhicule de service. Le service de la gestion du parc roulant a dû organiser 283 changements d'affectation de véhicules (achats et déclassements inclus) et 327 transferts de jeux de roues entre leurs lieux de stockage. 30% des mouvements sont dus à la soumission sur l'externalisation des roues en juin 2016.

8.3.2 Les immeubles

8.3.2.1 Projets réalisés

Aéroport-Hangar Hélicoptère LX-PGA et bureaux SUPA

Le service UGRM-SUPA a déménagé dans le nouveau bâtiment administratif et opérationnel de Luxembourg Air Ambulance. Le pavillon d'entretien et de stockage est en train d'être finalisé à côté de ces nouvelles infrastructures. Il s'agit d'un container pouvant accueillir du matériel spécifique nécessitant entre autres un traitement avec des solutions chimiques non autorisées dans des locaux d'habitation ou bureautiques.

Centre national de tir

Le nouveau stand de tir est opérationnel. La sécurisation de la périphérie sera réalisée dans les prochains mois, avec l'enlèvement de plusieurs arbres et la mise en place d'une nouvelle clôture.

Heiderscheid

Le regroupement des 2 commissariats de proximité Bavigne et Heiderscheid a été réalisé sur un seul site à Heiderscheid.

Les travaux de transformation relatifs ont été finalisés en 2016. Les membres de l'unité de Heiderscheid ont déménagé dans les nouveaux bureaux. Les anciens locaux du commissariat de proximité Heiderscheid ont été transformés en zone publique, accueillant un guichet, un sas d'entrée, un bureau d'accueil pouvant servir d'auditoire et une salle d'audition munie d'une cellule sécurisée.

La réorganisation a été alignée sur le nouveau concept de l'organisation territoriale de la Police Grand-Ducale aux fins d'instaurer une coopération territoriale entre les commissariats de Heiderscheid et de Grosbous.

8.3.2.2 Projets en cours

Differdange

A la recherche de nouveaux locaux pour le commissariat de proximité et d'intervention de Differdange, des contacts avaient été pris avec l'Administration communale de Differdange proposant éventuellement le projet "Entrée Ville" où une nouvelle construction dédiée exclusivement aux besoins de la Police Grand-Ducale serait aménagée comme maître d'œuvre l'Administration communale de Differdange.

Le projet est en cours d'évaluation. Le Ministre de la Sécurité intérieure a donné son accord de principe et a transmis le dossier au Ministère du Développement durable et des Infrastructures. Entretemps, ce projet a été approuvé favorablement de la part du Ministère des Finances – Direction des domaines.

Mersch

Sur le site actuel abritant l'Administration du Cadastre et de la Topographie ainsi que la Police Grand-Ducale, l'Administration des Bâtiments Publics a l'intention de faire réaliser une nouvelle construction au fond du terrain afin de faire l'intersection avec les bâtiments actuels.

Vu la pénurie de locaux appropriés disponibles pour les besoins de l'Administration du Cadastre et de la Topographie, une extension pour l'unité de police locale ne pourra débuter au niveau de la planification vers la fin de l'année 2018. Un projet de réadaptions et un concept de sécurisation des infrastructures occupées actuellement devront se concrétiser dès la mise en vigueur de la nouvelle loi organique et viseront le futur fonctionnement des unités de police présentes à Mersch.

Troisvierges

Les travaux de gros œuvres pour relier les infrastructures ont été réalisés fin 2016. Le mobilier demandé auprès du Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Administration des Bâtiments Publics pour les nouveaux bureaux a été livré. Les travaux de finition devront se terminer début 2017. A la fin du déménagement vers ces lieux, les anciens locaux du Centre d'intervention seront raccommodés et la zone publique pourra être aménagée. Les travaux et les projets ont été réalisés par l'Administration des Bâtiments Publics et suivant nos argumentaires en vue de la création d'un seul Commissariat de Police à Troisvierges.

Esch « Kennedy »

Il a été planifié de procéder en 2016 à divers réaménagements des surfaces bureautiques et au renouvellement de la salle de commandement du Centre d'intervention. Les plans en question sont encore à soumettre pour approbation aux services compétents de la Police, respectivement de l'Administration des Bâtiments Publics. Une évaluation des coûts de rénovation afférents doit encore être établie.

Les plans de réalisation du site existant sont, suivant les propositions de la Police Grand-Ducale, en voie de finalisation. Après accord des services concernés et de la Direction Générale, la lettre de demande budgétaire sera transmise à l'Administration des Bâtiments Publics. Le projet dans son concept global va être clôturé sous peu et les démarches vont être relancées auprès de l'Administration des Bâtiments Publics pour la réalisation des travaux de gros œuvre et de transformation dans l'enveloppe bâtie.

CP Hollerich, ancien bât. Glesener

Un nouveau Commissariat de Police a été créé, entièrement financé par la Ville de Luxembourg dans cette ancienne structure qui a été réaménagée et modernisée dans sa totalité. Les travaux ont été finalisés fin octobre 2016 et l'unité est opérationnelle depuis cette date.

Actuellement l'administration communale de la Ville de Luxembourg envisage des travaux de démolition dans les étages du restant du bâtiment afin d'y installer des nouvelles sociétés « START UP ».

8.3.2.3 Projets futurs

CI Luxembourg – Groupe Gare

Les transformations devraient être réalisées dans les bureaux de la gare centrale dès le départ des agents pour la rue Glesener. Les budgets nécessaires sont en demande auprès des CFL. Dès l'accord de financement de la part des CFL respectivement de la part du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, une transformation et une sécurisation de ces lieux pourront être entamées au premier semestre 2017.

CP Syrdall

Le Ministère de la Sécurité intérieure soutient la création d'un nouveau bâtiment sur le territoire de la commune de Niederanven pour les besoins d'une communauté de commissariats de Moutfort, Niederanven et de Roodt/Syre.

Dudelange

Le site actuel des unités de Dudelange nécessitera des réaménagements importants.

L'accès aux personnes à mobilité réduite est peu fonctionnel tout comme l'infrastructure électrique.

Echternach

Les anciens locaux de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines ont été attribués provisoirement à la Police Grand-Ducale. Une étude de faisabilité pour l'extension et l'accès des bureaux aux personnes à mobilité réduite est en cours.

Des négociations pour une transformation de la bâtisse avec la création d'une nouvelle entrée doivent être entamées avec l'Administration communale vu le caractère historique de ce site avant de lancer des pourparlers auprès du Ministère du Développement durable et des Infrastructures.

Esch « fourrière »

Vu la situation actuelle du bâtiment « halle des soufflantes » à Esch-Belval, le site prévu pour la fourrière s'avère inadéquat en termes de sécurité au travail et de sécurisation de certains véhicules de valeur placés en fourrière. Il est important de trouver au plus vite une solution alternative en concertation avec l'Administration des Bâtiments Publics.

Esch « Nouveau bâtiment »

En vue d'une éventuelle construction d'un bâtiment neuf au profit de la Police Grand-Ducale, le Ministère de la Sécurité intérieure a chargé une société externe pour élaborer une analyse de faisabilité et un concept de construction sur un terrain prédéfini à Esch/Alzette longeant le bd A. Meyer. Ce terrain, dont l'Etat sera propriétaire, devra accueillir un Centre d'Intervention de l'Administration des Services de secours et les bureaux des services locaux et régionaux de la Police Grand-Ducale d'Esch/Alzette. Une première ébauche

de la planification du site désigné avec l'intégration de projets bâtis a déjà été présentée en tenant compte des données du space-planning des deux entités.

Ettelbrück

Dans le cadre du projet d'un nouveau bâtiment-voyageurs des Chemins de Fer à la Gare d'Ettelbrück, des études pour la construction du nouveau commissariat de proximité sont en cours. Jusqu'à présent aucun avancement n'a eu lieu dans les procédures, pourtant les surfaces devront être revues avant le début des travaux.

Kirchberg

La Police Grand-Ducale a été approchée par le Fonds du Kirchberg afin d'aménager un commissariat de police à proximité de la Place de l'Europe. Dans ce cadre, un accord entre le Ministère de la Sécurité intérieure/Police Grand-Ducale, Ministère du Développement durable et des Infrastructures et le Fonds du Kirchberg devra être trouvé. Le Ministère des Finances est actuellement informé sur l'avancement des négociations et sur le projet en cours d'évaluation budgétaire, suite au dépôt d'un space-planning accordé par la Police Grand-Ducale et soumis au Fonds du Kirchberg.

Mondorf

Les études concernant une nouvelle construction du commissariat de proximité de Mondorf dans le cadre du projet « Brill - îlot Vitali » ne sont plus poursuivies, vu qu'il a été procédé au classement des bâtisses abritant le commissariat actuel de Mondorf dans le patrimoine des immeubles d'importance historique. Les logements de service touchant du côté aux surfaces bureautiques et libérés seront mis à la disposition de l'Agence immobilière sociale, tel que prévu par le conseil de gouvernement en décembre 2014. Les logements qui se trouvent à l'étage et au-dessus des surfaces bureautiques ne pourront pas être attribués à autrui.

Redange/Attert

D'après les dernières études, une transformation du bâtiment actuel du Centre d'intervention secondaire Redange ne serait pas réalisable. Il reste alors l'option d'une relocalisation de l'unité sur un nouveau site.

Les plans disponibles à l'Administration des Bâtiments Publics depuis des années sont à revoir. Cette nouvelle bâtisse devra réunir les unités retenues aux propositions énoncées dans l'audit Police Grand-Ducale. Une décision du groupe de réorganisation a été prise de suspendre ce courrier jusqu'à l'avancement de la réorganisation territoriale.

Wiltz

Les bureaux du Commissariat, installés actuellement dans la vieille caserne de Gendarmerie et ceux de l'actuel Centre d'intervention secondaire, qui se trouvent momentanément dans l'ancien hôtel de Ville, devraient être regroupés et intégrés dans un même immeuble.

Le dossier a été soumis pour décision au Ministère des Finances. Le projet d'unir les deux unités de Wiltz sur un seul site, celui de l'actuel CIS Wiltz, ne peut être réalisé à la suite du départ de l'Agence pour le développement de l'emploi. L'Administration communale de Wiltz, propriétaire de ces lieux, a dû déménager un service vers ces surfaces bureautiques. Un second déménagement ne pourra être prévu qu'au plus tôt en 2018.

Le Ministère des Finances soutient la construction d'un nouveau bâtiment sur les parcelles du commissariat de Wiltz dans la rue Kreins. Cette bâtisse devra accueillir les services de la Police Grand-Ducale, de l'Administration de Contributions Directes et celle de la Nature et des Forêts. Le space-planning a été dressé.